Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1692/05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

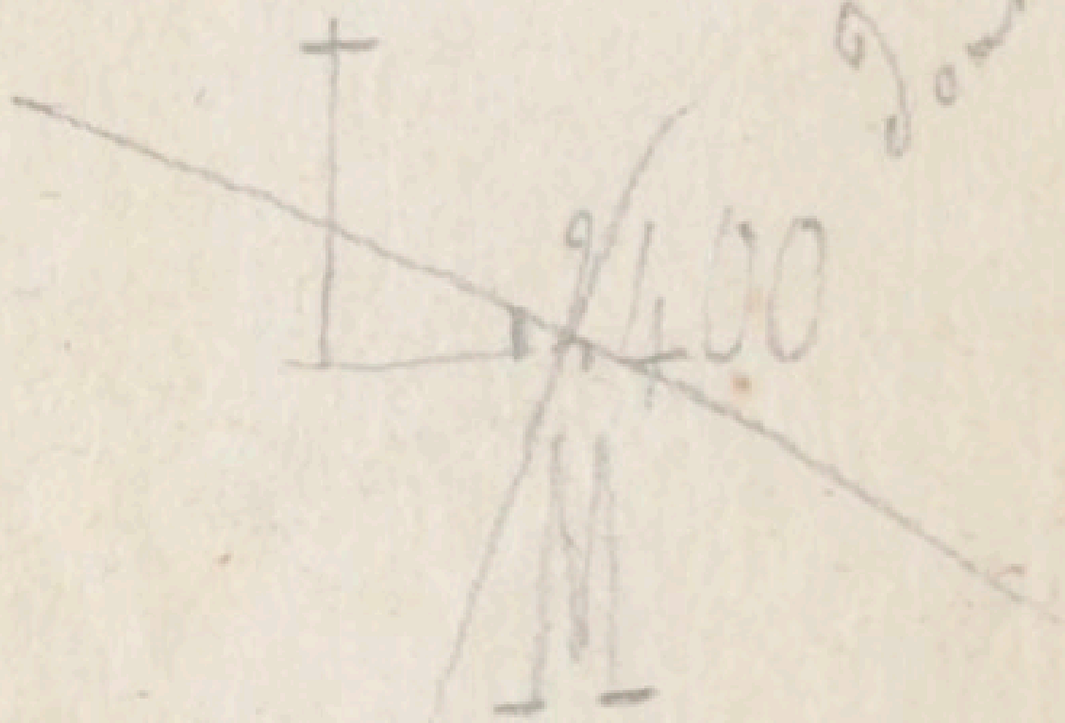
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(incompl. vng. l Avis au lecteur
et la planch. d'ag. 32.)



Un 4932

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MAY 1692.

A PARIS,
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant au premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

Et MICHEL BRUNET, Galerie-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. XCII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

CALAIS

MAY 1692.

VE croy, Madame, que vous vous ferez un plaisir d'entendre le Pseaume, *Quare fremuerunt Gentes*, dans la bouche de nostre Auguste Monarque. On en a fait une version

dont je vous fais part. Pour peu que vous fassiez de reflexion à ce que contient ce Pseaume, & à ce qui se passe presentement en Europe, il ne vous sera pas difficile de découvrir les endroits par où il peut estre appliqué au Roy.

VERSION DU PSEAUME

Quare fremuerunt Gentes.

QUel sujet de couroux, quelle nouvelle injure
De tant de Nations excite le murmure?

Que pretend leur fureur? quel in-
vole dessein,
A mis à tant de Rois les armes à la
main?
Rebelles au vray Dieu, corrupteurs
témeraires
De la Loy que son Verbe a transmise
à leurs Peres,
Ou jaloux que le Ciel par tout soit
mon appuy,
S'attaquent-ils à moy pour se vanger
de luy?
Sauvons-nous, disent-ils, des fers
qu'on nous appreste,
A la honte du joug derobons nôtre tête;
Détruisons un bonheur qui nous blesse
les yeux.
Mais le Maistre Eternel de la terre
& des Cieux,
Rira des vains projets que leur bou-
che m'annonce,

Et ſes foudres feront entendre la réponſe.
La diſcorde & l'effroy troubleront leur conſeil ;
Je verray de leur haine avorter l'appareil.
C'eſt moy, c'eſt moy qui ſuis, par ſon ordre ſublime,
De la ſainte Sion le Prince legitime.
C'eſt moy qui publieray, qui défendray ſes Loix.
Je trouve un Fils en toy, m'a dit ce Roy des Rois ;
Aujourd'huy dans ton Dieu tu vas trouver un Pere.
Veux-tu des Nations confondre la colere ?
Veux tu de leur dépoüille enrichir tes Etats,
Ou voir tout l'Univers aſſervy par ton bras ?

Parle, ton bras soudain armé de mon
tonnerre,
Brisera tes jaloux, comme on brise le
verre,
D'un opprobre éternel tu les verras
couverts,
Ramper servilement sous le poids
de tes fers.
Vous donc, à qui ma gloire est un
mortel outrage, (langage.
Du Dieu qui me protege entendez le
Fiers Monarques, souffrez qu'une
sainte terreur
Tourne en amour pour luy vostre
noire fureur.
Venez: mettez l'orgueil qui vous
sceut trop seduire.
Aux pieds de ses Autels que vous
vouliez détruire.
Quand il fait dans les airs tonner
son fier courroux.

Heureux qui tout à luy n'en peut craindre les coups.

La conſervation de la perſonne ſacrée du Roy eſt ſi neceſſaire à toute la France, qu'il n'y a perſonne qui ne faſſe tous les jours par les ſouhaits de ſon cœur la meſme priere que fit il y a fort peu de temps Mr le Prieur de Briquemault dans une occaſion ſolemnelle, où aprés avoir marqué l'obligation qu'avoient les Peuples de lever les mains au Ciel, comme fit Moyſe, tandis que Joſué

combattoit à la teſte de ſes Armées, & de demander à Dieu qu'il luy plaiſe de conſerver ce Monarque, il finit par ces paroles.

Ouy, Seigneur, LOUIS LE GRAND eſt voſtre ouvrage, & vous eſtes engagé à ſa défenſe. C'eſt de vous que nous l'avons receu, c'eſt à vous à nous le conſerver. C'eſt pour vous qu'il combat, c'eſt pour vous qu'il triomphe, & c'eſt à vous qu'il ſe reconnoiſt redevable de ſes victoires. Venez promptement, Seigneur, à ſon ſecours, & regardez d'un œil favorable

un Roy qui n'a point d'autres Ennemis que ceux de vostre Eglise. Il soûtient vos Autels, affermissez son Trône. Il prend luy seul en ses mains la défense de la Religion, prenez vous seul le soin de ses Etats. Il est le bouclier de la Foy, couvrez, Seigneur, sa personne sacrée de vostre ombre, comme d'un bouclier qui le garantisse des dangers où tous les jours sa valeur l'expose. Dieu des Batailles, soûtenez la force de son bras. Ange du grand Conseil, dissipez la Ligue de ces lâches Princes, plus jaloux de vostre gloire que de la sienne.

Renversez le Trône chancelant du superbe Adonias, qui a l'insolence de dire qu'il regnera sans vous, & qui n'a déja que trop regné contre vous. Rendez aux Rois que cet Usurpateur a seduits, un cœur veritablement Chrestien, vous qui tenez entre vos mains les cœurs des Rois. Faites remonter sur le Trône de ses Peres un Roy fidelle, qui n'en est descendu que parce qu'il vouloit vous y faire monter. Mais pourquoy prescrire des bornes à vos bontez, Seigneur? Pourquoy vous importuner pour tant de faveurs? Une seule nous suffit; que

LOUIS LE GRAND vive, c'en eſt aſſez. Le cours de ſa vie reglera celuy de nos proſperitez. Il vous fera regner ſur toute la terre, malgré la jalouſie de ſes Ennemis. Mais, Seigneur, attendez encore quelque temps à le faire regner dans le Ciel. C'eſt la grace que nous vous demandons pour luy, dans ces jours de grace pour nous.

Entre tous ceux qui ont ce zele ſincere & empreſſé pour le Roy, il n'y a perſonne qui en donne plus de marques que Mr le Comte de Fontaine-

Berenger, Capitaine au Regiment de Boufflers, qui outre toutes les réjoüiſſances qu'il a faites pour chaque avantage particulier qu'ont remporté les François, a voulu encore conſacrer deux jours de chaque année par deux Feſtes ſolemnelles, pour demander à Dieu qu'il luy plaiſe de benir tous les projets de Sa Majeſté. L'une de ces Feſtes ſe celebre le premier jour d'Octobre, Feſte de Saint Remy, dans ſa Terre de Fontaine-Berenger prés Trun, Dioceſe de Sez, & l'autre le Mardy de la ſe-

maine de Pasques, dans sa Terre d'Herengerville, Diocese de Coutance. La ceremonie de cette derniere Feste se fit le 8. du mois passé avec beaucoup de magnificence. Mr Vincent, Prieur de l'Hôpital de Coutance, prêcha le matin sur la Charité, & fit l'Eloge du Roy avec une entiere satisfaction de son Auditoire. Mr Marqs, dont l'éloquence est connuë par tant de Sermons, où il s'est fait admirer dans les meilleures Chaires du Royaume, fit l'aprés-dînée un nouveau Panegyri-

que de ce grand Monarque, & on chanta l'*Exaudiat* en Musique, avec les autres Prieres que l'Eglise ordonne en pareille occasion. Mr le Comte de Fontaine Berenger traita toute la Noblesse, & fit distribuër de grandes aumônes. Chacun estoit sous les armes, & le soir tout son Logis fut illuminé, ainsi que tous les arbres qui sont autour d'un grand Etang qui en frape les murs. Au milieu de cet Etang estoit dressé un bucher d'une construction toute singuliere. C'estoit un ouvrage

quarré, environ de douze pieds, qui sembloit porté par des poissons. Les victoires que nous avons remportées sur Mer se distinguoient sur les bords, qui touchoient presque l'eau, & dans le milieu estoit un Neptune environné de toutes les Divinitez Maritimes, qui avoient sur leurs testes une espece de bassin d'une fontaine, avec un jet d'eau. Ce bassin estoit quarré, & haut de deux pieds, avec quatre Tableaux autour, dont celuy qui faisoit face au Manoir Seigneurial, repre-

sentoit le Temps, le plus ancien des Dieux, qui chassoit l'Hiver pour faire place au Printemps, & favoriser l'ardeur de nos illustres Guerriers. Sur le costé droit on remarquoit trois Aiglons sur un Dauphin, contemplant le Soleil qui dissipoit les nuages malgré toutes les vapeurs qu'exhaloit la terre. Sur les quatre coins de la fontaine il y avoit quatre Amours, & chacun d'eux regardoit une des Parties du Monde. Toute la Machine estoit garnie de petards & de fusées, avec quatre

petits Pierriers, & autant de petits Canons autour. Lors que la nuit fut venuë, Mr le Comte de Fontaine Berenger fit paroistre sur cet Etang le portrait d'une belle Nymphe, à qui il donna le nom de Déesse des belles Eaux, par allusion à celuy de Mademoiselle de Belleau. Costart d'auprés de Livaro, l'une des plus aimables & des plus spirituelles personnes de la Province, qui est tellement charmée de tout ce qu'a fait le Roy, qu'elle a souhaité plusieurs fois d'estre homme pour avoir la

gloire de le ſervir. Ce Portrait eſtoit ſuſpendu adroitement par deux cordes, ſur une corbeille toute garnie de lumieres & d'artifice, & on liſoit des Vers aux pieds des Amours, dont l'un ſe plaiſoit à faire connoiſtre qu'il cherchoit une belle eau pour ſa fontaine, & l'autre marquoit que jamais belle eau ne gâta rien. Les Vers des autres Amours n'avoient pas moins de galanterie. Le Feu, dont chacun loüa l'invention, fit un effet merveilleux, & l'Auteur de cette Feſte receut de grands applaudiſſemens.

Tout ce que je vous ay fait voir de Mr de Senecé, a esté si bien receu dans vostre Province, qu'il suffit presentement de vous le nommer en vous envoyant de ses Ouvrages, pour vous preparer à lire quelque chose d'un bon gouſt, & qui merite l'empressement que vous me marquez d'avoir tout ce qui part de sa plume. Le Dialogue qui suit est de sa façon.

L'HYMEN, L'AMOUR, ET LA RAISON.

L'HYMEN.

MOn Frere, juſqu'icy j'ay gardé le ſilence.
Juſqu'icy pouſſé vivement,
Mon cœur de ſon reſſentiment
A reprimé la violence ;
Mais enfin il demande un éclairciſſement,
Et je ſens épuiſer toute ſa patience.
Je ſçay que l'Univers eſt ſoumis à vos loix,
Que la Nature ſuſpenduë

Eſt attentive à voſtre voix,
Que dans l'affreux chaos reglé par
voſtre choix,
Elle euſt eſté ſans vous pour jamais
confonduë,
Que vos premiers Sujets ſont les
Dieux & les Rois,
Que vous regnez par tout. De vos
auguſtes droits
Je connois la vaſte étenduë,
Et je n'ignore point l'honneur que je
vous dois.
Pourtant (vous le ſçavez) tout puiſ-
ſans que nous ſommes,
Il eſt pardeſſus nous un pouvoir dans
les Cieux;
Un Dieu commande aux Rois, un
Roy commande aux hommes,
Et la Raiſon gouverne & les Rois, &
les Dieux.
Oſeriez-vous tout ſeul corrompre cet
uſage,

Pour moy toujours injuſte, & toujours rigoureux?
Ne ſouffrirez-vous point qu'un Cadet malheureux
Joüiſſe de ſon apanage?

L'AMOVR.

L'éloquence pour vous, mon Frere, n'eſt qu'un jeu.
De ces moralitez où tant de bon ſens brille,
L'hivet au coin de voſtre feu,
Vous endormez voſtre Famille.
C'eſt voſtre fort, & ſans vous offenſer,
Je pourrois ajoûter que de cette querelle
Je ne dois point m'embaraſſer.
Vous voir grondeur, Hymen, n'eſt pas choſe nouvelle,
Vous ne ſçauriez vous en paſſer.

Mais qu'il ſoit un pouvoir que mon
pouvoir redoute,
Qu'il ſoit quelqu'autre Dieu de mes
forces vainqueur,
C'eſt un article dont je doute,
Et ce n'eſt pas toujours la Raiſon qu'on
écoute,
Quand nous parlons enſemble au
fond du meſme cœur.
Je veux bien toutefois vous impoſer
ſilence.
J'accepte la Raiſon pour diſcuter nos
droits.
De quoy vous plaignez-vous? Par-
lez; ſans conſequence
Je m'y ſoumets pour cette fois.

L'HYMEN.

Vous m'avez outragé par plus d'une
entrepriſe,
Je n'en réveille point le ſouvenir
cuiſant;

Mais du moins rendez-moy Céphise,
De qui vous-mesme, Amour, vous
m'aviez fait present.
Toute jeune en mes mains elle fut
consignée,
Rien n'approchoit alors de ses em-
pressemens.
Quand de son cher Epoux elle estoit
éloignée,
Ses chagrins inquiets comptoient tous
les momens.
Pour vuider seul à seul quelque ten-
dre querelle,
C'estoit toujours nouveau cartel.
Luy rendre une visite estoit alors pour
elle
Un outrage mortel.
Aux Amis, aux Parens invisible, &
farouche,
Ce bienheureux Epoux l'occupoit en
tous lieux.

Ses folâtres desirs s'échapoient par
ses yeux
Quand la pudeur tâchoit de leur fer-
mer la bouche.
Tous ces amusemens qu'on appelle
plaisirs,
Opera, Concerts, Mascarades,
Par la comparaison rendus encor plus
fades,
Pour mes dons pretieux redoubloient
ses soupirs.
Qu'on luy proposast quelque feste,
Une Comedie, un repas,
A point nommé, vapeurs, ou mal
de teste
La tiroient de ce mauvais pas.
Point d'ornemens, point de pa-
rure.
Aux agrémens de la nature
Son ambition se bornoit.
L'air negligé de sa coiffure

Marquoit à quels emplois elle eſtoit.

Combien de fois dans une promenade
Ont-ils ſur des gazons foulez
Fait brûler le Satyre, & rougir la Nayade.
Par mes miſteres revelez!
La tyrannique bien-ſeance
Les forçoit-elle à quelque autre entretien,
Tous deux on les voyoit livrez par ma puiſſance
A l'agreable impertinence
De faire miſtere de rien.
Par quelque carreſſe furtive
Je nourriſſois leur flame, & la rendois plus vive.
De ceux qu'ils regardoient pour lors comme ennemis,

Je trompois la foule importune,
Et sçavois d'un plaisir permis
Leur faire une bonne fortune.

S

Que ces temps sont changez ! Que ces douceurs troublées
Ont quitté promptement le party du devoir !
Elle passe les jours, la volage, au miroir,
Et les nuits dans les assemblées.
Son quartier qui la croit son plus rare ornement,
Ne la voit jamais serieuse ;
Brillant par tout ailleurs d'un aimable enjoûment,
Elle est dans son logis muette, ou querelleuse.
Le seul nom de retraite allume ses courroux,

Une foule importune à tous momens
l'accable.
Jeu, Musique, Festins, elle trouve
agreable
Tout ce qui n'est point son Epoux;
Pour luy plus d'agrémens, pour luy
plus de tendresses.
Si de quelques fausses caresses
Il est quelquefois honoré,
Aux plus pressans besoins la feinte
se limite;
C'est pour en obtenir quelque habit
chamarré,
C'est pour entretenir la Bassette proscrite,
Ou le Lansquenet toleré.
Qu'en d'autres temps mon ardeur
le réveille,
Que de ses droits il veüille user,
La bouche qui le fuit, du soin de le
baiser

Charge negligemment l'oreille.
Seule avec luy ce ne ſont que lan-
gueurs.
Quelque autre vient, il ſe retire;
A la feinte migraine, aux trompeuſes
vapeurs
Succedent les éclats de rire.
Un grand lit de ſix pieds luy paroiſt
trop étroit;
Il faut en faire deux quand ſon dé-
gouſt augmente,
Et d'un tel changement ſon artifice
adroit
Accuſe la Lune innocente.
Par le chagrin qui la tourmente
Son Domeſtique eſt en rumeur;
Ses Valets, ſon Chien, ſa Suivante
Souffrent de ſa mauvaiſe humeur.
Sous ces triſtes dehors quel poiſon ſe
déguiſe?
De quels évenemens ſommes-nous
menacez?

Vous qui me livrâtes Céphise,
Amour, n'est-ce point vous qui me la
ravissez?

L'AMOVR.

O la surprenante avanture,
Qu'en pleine joüissance on finisse
d'aimer!
A vous entendre déclamer,
J'ay cru que toute la nature
D'un renaissant Chaos se devoit alar-
mer.
Je vois qne ces plaintes naïves
Tendent à me noircir d'un injuste
soupçon.
Vos peintures sont un peu vives,
Il faut vous pardonner, vous vivez
sans façon.
L'infaillible Raison prompte à vous
satisfaire
Va terminer nostre debat;

Mais au nom du Mary, pour éclaircir
l'affaire
Sur certains faits ſouffrez l'inter-
rogat.

Q

De vos commencemens l'ardeur tou-
jours brulante
S'exprime-t-elle du meſme air?
N'eſt-elle point un peu plus lente?

L'HYMEN.

Et le moyen, ſuis-je de fer?

L'AMOVR.

Dans la tranquillité de voſtre joüiſ-
ſance,
Du deſir de plaire occupé,
En faites-vous toujours voſtre ſoin
d'importance?

L'HYMEN.

Les affaires m'ont diſſipé.

L'AMOVR.

Avez-vous bien eu l'induſtrie

De vous montrer toujours par le plus
beau coſté
Dont on uſe en galanterie ?
Quelques defauts choquans n'ont-ils
point éclaté ?

L'HYMEN.

Quelle contrainte ſevere
Aux cœurs pour toujours unis !
Je ſuis nud, je ſuis ſincere.
On me voit tel que je ſuis.

L'AMOVR.

Fort bien. Qu'avez-vous fait de
l'importune foule
De langueurs, de dégouts, de mur-
mures, d'ennuis,
Qui par tout aprés vous dans les
maiſons ſe coule ?

L'HYMEN.

Ils m'obſedent les jours, ils m'occu-
pent les nuits.

L'AMOVR.

Et la cruelle jalousie
A-t-elle encor suivi vos pas?

L'HYMEN.

J'en ay toujours l'ame saisie,
Nous ne nous desunissons pas.

L'AMOVR.

Et vous voulez qu'on vous cherisse,
Negligent, endormy, soupçonneux,
dissipé,
Raleny dans vostre exercice,
Et d'un soucy jaloux follement occupé?
Vous-mesme avez causé le mal qui
vous accable;
Pour moy, je suis hors d'interest.
O vous, qui vous piquez si fort
d'estre équitable,
Reine, prononcez nostre Arrest.

LA RAISON.

De ses conclusions Hymen est de-
bouté,

Faute d'avoir produit ardeur & nouveauté ;

Nous avons, declarant l'instance criminelle,

Ordonné qu'il tiendra prison perpetuelle ;

Dormeur toute la nuit, & grondeur tout le jour,

Et nous le condamnons aux dépens de l'Amour?

L'HYMEN.

Quoy, perfide Raison, quand je vous croyois preste

A soutenir la verité,

Les appas de la volupté

Vous font abandonner le party de l'honneste ?

Allez, si desormais dans vostre lâche Cour

Vous me voyez chercher refuge...

L'AMOVR.

Courage, Hymen, pouſſez Les loix
donnent un jour
Pour declamer contre ſon Juge.

Les perſonnes du haut rang font tant de bruit dans le monde, que vous ne pouvez ignorer la mort de Mr le Duc d'Elbeuf, arrivée icy le 4. de ce mois. Il eſtoit Gouverneur des Provinces de Picardie, d'Artois, du Boulonois, & Pays conquis, & avoit épouſé en 1648. eſtant alors âgé de 28. ans, Anne-Eliſabeth de Lannoy, Veuve de Henry du Pleſſis, Comte de la Rocheguyon,

dont il a eu Charles de Lorraine, né en 1650. & Anne-Elisabeth de Lorraine, mariée en 1669. à Bar-le-Duc, avec Charles-Henry Duc de Vaudemont, legitimé de Lorraine. Estant demeuré Veuf, il prit une seconde alliance en 1656. avec Elisabeth de la Tour d'Auvergne, Fille Ainée de Frederic-Maurice de la Tour, Duc de Boüillon. Les Enfans qui sont sortis de ce second mariage, sont Marie-Eleonor, née en 1658. Françoise-Marie née en 1659. Henry, né en 1661. & marié en 1677. à

Mademoiſelle de Vivonne, & Loüis, né en 1662. Cette ſeconde Femme eſtant morte, Mr le Duc d'Elbeuf épouſa Mademoiſelle de Navaille, Fille de feu Mr le Maréchal & Duc de Navaille, preſentement Ducheſſe d'Elbeuf. Elbeuf eſt un Bourg en Normandie, ſitué ſur la Riviere de Seine, trois lieuës au deſſus de Rouën, & érigé en Duché en 1581. en faveur de Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, Comte d Harcourt, de Liſlebonne & de Rieux, Pair, Grand Ecuyer, & Grand Ve-

neur de France, Gouverneur du Bourbonnois. Il estoit sorty du mariage de René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, Chevalier des Ordres du Roy, septiéme Fils de Claude de Lorraine, Duc de Guise, avec Loüise de Rieux, Comtesse d'Harcourt, Fille de Claude I. Sire de Rieux, & de Susanne de Bourbon, sa seconde Femme. Charles de Lorraine I. du nom, épousa Marguerite Chabot, Fille de Leonor, Comte de Charny, Grand Ecuyer de France, & entre autres Enfans, il en eut deux Fils, dont Henry,

le Cadet, a fait la branche des Comtes d'Harcourt. Charles de Lorraine II. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Picardie, qui estoit l'Aîné, épousa en 1619. Catherine-Henriette, legitimée de France, Fille du Roy Henry IV. & de Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, & mourut en 1657. laissant Charles de Lorraine III. du nom, Duc d'Elbeuf, qui vient de mourir; François qui a eu des Enfans; François Marie, que d'autres nomment Jule, Prince de Lisle-bonne,

Catherine, Religieuſe, & Marie-Marguerite-Ignace, qui mourut à Paris en 1679. âgée de cinquante ans, & qu'on appelloit Mademoiſelle d'Elbeuf. Mr le Prince d'Elbeuf, preſentement Duc d'Elbeuf, avoit la ſurvivance du Gouvernement de Mr le Duc d'Elbeuf ſon Pere.

Mr de Rebenac, Envoyé Extraordinaire du Roy auprés du Pape, a eu audience de Sa Sainteté, & je vous envoye la Harangue qu'il luy a faite. Je ne vous préviendray point ſur cette Piece, eſtant aſſuré que

vous y découvrirez bien plus de beautez en la liſant, que tout ce que je pourrois vous dire, ne vous en feroit attendre.

HARANGUE
FAITE AU PAPE,
Par Mr le Comte de Rebenac, Envoyé Extraordinaire de France.

TRES-SAINT PERE.

Lors que j'eus l'honneur de baiſer les pieds de Voſtre Sainteté, je luy renouvellay par l'ordre

du Roy mon Maiſtre, les aſſurances de ſon reſpect filial, & de la haute eſtime que Sa Majeſté a conceuë pour les éminentes qualitez de Voſtre Sainteté. Je dois aujourd'huy, puis qu'Elle l'approuve, obéir à l'ordre le plus précis dont Sa Majeſté m'ait honoré. Elle veut que par une ouverture entiere pour V. S. je luy expoſe les ſentimens les plus ſecrets de ſon cœur ſur la conjoncture preſente, afin que reglant ſa conduite ſur les lumieres & les ſages conſeils de V. S. le Roy mon Maiſtre execute les reſolutions les plus convenables au maintien

de la Religion, & au repos de toute la Chreſtienté. Il ſera, Treſ-ſaint Pere, dans une confiance d'autant plus grande de voir un ſuccés heureux des deſſeins que la ſeule pieté luy inſpire, qu'ils auront eu l'approbation du Pere commun des Fidelles, & d'un Pape pour la perſonne duquel Sa Majeſté a un reſpect ſi ſincere, & une tendreſſe ſi veritable.

Voſtre Sainteté voit auſſi-bien que tout le reſte de l'Europe, executer le plus grand des projets que l'ambition ait jamais inſpirez à la Maiſon d'Auſtriche. Cette Maiſon, déja ſi puiſſante par

par le prodigieux nombre des Pays qu'elle a soumis à son autorité, n'a pas crû neanmoins que le desir qu'elle a de s'agrandir deust estre satisfait. L'occasion luy a paru favorable, & elle a jugé qu'il estoit temps de sacrifier toutes choses à l'utilité qu'elle esperoit en retirer.

Je sçay, Tres-saint Pere, quel profond respect toute la terre doit à la personne de deux grands Potentats qui gouvernent cette Maison. Leur pieté est connuë dans tout le monde, & le Roy mon Maistre puniroit severement en moy la faute que je commettrois si je m'éloignois de mon de-

voir en ce rencontre ; mais c'eſt auſſi ce qui doit rendre plus déplorable la confiance que Dieu permet que ces deux grands Princes prennent en des Miniſtres qui en abuſent, & qui remplis d'une fureur criminelle & d'une avarice inſatiable, portent la deſolation dans tous les lieux où ils introduiſent les armes de leurs Maiſtres. Ce ſont eux, Tres-ſaint Pere, qui par une conduite qui fera le ſcandale de toute la poſterité, viennent de détruire la Religion Catholique en Angleterre, & de renverſer un Roy legitime pour établir ſur ſon Trône un

Uſurpateur, qui n'a eu de forces que celles qu'il a trouvées dans la protection de la Maiſon d'Auſtriche, & de prétexte pour autoriſer ſon entrepriſe, que la pieté de ce Roy legitime, ſon zele pour la Religion Catholique, & ſon ſincere attachement au Saint Siege. Toute la terre ſçait que ce ſont les ſeules raiſons dont les Uſurpateurs ſe ſont ſervis, & les ſeuls motifs qui ont obligé des Sujets Heretiques à ſe révolter contre leur Roy.

Combien de ſacrileges, de vexations pour les Catholiques, & quelles oppreſſions dans tous les

Etats Ecclesiastiques de l'Allemagne, ont esté les suites de la protection que les Ministres de l'Empereur ont accordée aux Protestans ! Le simple & veritable recit en feroit horreur à V. S. mais le soin le plus pressant de ceux que l'interest engage à suivre les sentimens des Ministres d'Autriche, est d'en oster la connoissance à un saint Pape, qui sans doute suivroit les mouvemens que sa conscience & sa veritable pieté luy inspireroient en ce rencontre.

Il seroit inutile, Tres-saint Pere, d'entrer avec V. S. dans

une discussion plus ample du dessein qu'a formé la Maison d'Autriche de se rendre maistresse souveraine de l'Italie, & d'y établir une autorité qui détruise tous les Princes qui la gouvernent. Elle pretend que le titre d'Empereur qu'elle vient de rendre comme hereditaire, luy donne un droit naturel sur tous les Rois qui formoient autrefois l'Empire de Charlemagne, & elle croit que chaque Prince en son particulier doit à l'avenir recevoir comme une grace la possession de ses Domaines utiles, dans le temps qu'elle s'empare de tous les droits

attachez à la Souveraineté, & particulierement des contributions & des levées sur les Peuples. Ces deux derniers articles sont toujours l'objet que les Ministres d'Austriche se proposent, parce qu'ils satisfont également leur ambition & leur avarice. Ce ne sont pas, Tres-saint Pere, des accusations vaines, ny formées par l'aigreur qui paroist ordinaire entre des partis differens. C'est une simple attention sur des faits qui sont incontestables. L'Histoire ne nous represente aucun Prince de la Maison d'Austriche, dont les veuës & les for-

ces n'ayent abouty à l'execution de ce vaſte projet. Le Zele apparent pour la Religion Catholique & la pieté exterieure, ont eſté les voiles dont les Miniſtres de cette Maiſon ont couvert leurs veritables deſſeins, lorſque l'union de tous les autres Princes de l'Europe a traverſé leurs projets, ou que la foibleſſe de quelques-uns de leurs regnes, les a mis hors d'eſperance d'y reuſſir. Mais, Saint Pere, toutes les fois que la conjoncture a eſté favorable à la Maiſon d'Auſtriche, qu'elle a ſceu faire agir les Alliez contre leurs veritables inte-

reſts, & que la diviſion dans les autres Etats luy oſtoit la crainte d'en eſtre traverſée, on l'a veuë rentrer dans ſon caractere ambitieux; toutes les bien-ſeances ont diſparu, les Pays ont eſté uſurpez; la pieté & la Religion n'ont plus eſté que de vains pretextes; Rome & ſes Egliſes ont eſté ſaccagées. & les Papes eux-meſmes par le plus grand des ſacrileges, ont eſté renfermez, & n'ont obtenu de liberté qu'en payant des ſommes exceſſives.

Le Roy mon Maiſtre demande à V. S. une ſeule choſe, c'eſt de faire reflexion ſur le rapport

qui ſe trouve entre l'eſtat où ſont les affaires preſentes de la Chreſtienté, & celuy où les Hiſtoires remarquent qu'elles ont eſté dans le plus grand peril. Elle verra que jamais la Religion ny la liberté publique n'ont eſté ſi preſtes de ſuccomber, ſi on n'y met des obſtacles. La Maiſon d'Auſtriche ſacrifie tout à ſon ambition, & c'eſt une ambition ſi funeſte qu'elle ſemble preferer les intereſts des Ennemis communs du nom Chreſtien, au repos de la Chreſtienté. Elle n'a point heſité en 1688. à abandonner la juſte eſperance qu'elle

avoit de détruire l'Empire des Turcs, pour employer plus de forces à la destruction des Catholiques d'Angleterre, à appuyer les ressentimens des Calvinistes François, à mettre les Protestans au comble de la prosperité, dans un temps où la pieté du Roy mon Maistre avoit par tant de moyens, rendu leur ruine inévitable, & si les Imperiaux prétendent alleguer la Victoire qu'ils viennent de remporter sur les Turcs, comme une chose qui justifie leur conduite à cet égard, toute l'Europe, & V. S. mieux que personne, sçait qu'elle est

s duë à une Providence de Dieu
s qui l'a ordonné ainſi, ſans que
la prudence ny la raiſon humaine
y ayent aucune part. On voyoit
en effet cette derniere Campagne
que l'Armée de l'Empereur eſtoit
beaucoup plus foible en Hongrie
que celle des Infidelles, dans un
temps où il deſtinoit la plus gran-
de partie de ſes Troupes au pil-
lage de l'Italie.

Le Roy mon Maiſtre connoiſt
encore avec une douleur qui ne
peut eſtre égalée que par celle de
V. S. que la Maiſon d'Auſtriche,
ne veut réuſſir dans la veuë qu'-
elle a de ſe rendre maiſtreſſe de

l'Italie, qu'en y établissant les Heretiques, & on voit que l'Heresie y fait les mesmes progrés. Cette Maison sçait qu'infailliblement la prudence & la Religion doivent s'opposer un jour au succés de ses desseins; que la prudence ne permet pas qu'on souffre plus long-temps l'usurpation qu'elle fait de la liberté de tous les Etats qui composent l'Italie, & que la Religion veut que tout le monde coure à la défense du Saint Siege & au soutien de son autorité, & c'est ce qui luy fait employer avec tant de soin les moyens qu'elle

trouve dans l'assistance des He-
retiques. Ils sont ennemis irrecon-
ciliables du Saint Siege, & si les
Troupes de l'Empereur ont déja
usurpé les Etats de Parme &
de Plaisance, qui sont de toute
notorieté des Fiefs dépendans de
l'Eglise, les Heretiques auront
bien moins de scrupule d'attaquer
le Patrimoine de Saint Pierre,
& de faire ressentir à Rome &
à V. S. mesme, les effets de leur
haine, & de l'ambition de ceux
qui les font agir.

Ce seroit une erreur, Tres-
Saint Pere, si on se flatoit que
la pieté & la bien-seance pussent

y mettre quelque obſtacle. Toutes
les bornes ſont renverſées. Les
Etats de Genes, de Parme & de
Plaiſance connoiſſent aujour-
d'huy par une triſte experience, «
que l'ancien attachement aux
intereſts de cette Maiſon, les
alliances du Sang, & le reſpect
dû au Saint Siege, ne ſont point
des raiſons qui s'oppoſent à l'am-
bition & à l'avarice des Mini-
ſtres Imperiaux. C'eſt l'Italie
toute entiere que ces Miniſtres
demandent, ſans diſtinguer per-
ſonne qu'autant que le peu de
forces qu'ils ont encore les obli-
gera de le faire, c'eſt à dire, «

qu'avec les douze mille hommes qu'ils ont eus cette année, ils n'ont occupé qu'un Pays proportionné à leurs forces, & ils esperent par le saccagement & le pillage de ce mesme Pays, qu'ils seront bien-tost en estat d'augmenter leurs Troupes, & d'en usurper de nouveaux. Leurs desseins sont publics; ils n'en font plus de mistere eux-mesmes. Les actions & les discours du Comte Caraffa, & de tous leurs Ministres en sont les marques assurées. On voit mesme déja, Saint Pere, qu'ils abandonnent leurs prétextes les plus plausibles. Les affaires leur paroiss-

sent trop bien établies pour avoir besoin, comme autrefois, de colorer leur entrepriſe. Leurs Emiſſaires avoient répandu qu'ils venoient au ſecours de l'Italie contre la France, mais de quelle maniere y ſont-ils venus? Leur Armée arrive à la fin du mois d'Aouſt, elle ſe retire à la my Octobre, aprés avoir eſté fort inutilement ſix ſemaines en Campagne. Qui eſt-ce qui ne voit pas que leur deſſein n'a point eſté de faire la guerre à la France? Ils n'ont voulu qu'un prétexte pour avoir des Troupes dans l'Italie, & ſoumettre à leur domination

à cette grande partie de l'Europe.

Conservez, Tres-saint Pere, cet esprit de pieté qui vous éleve au Gouvernement de l'Eglise avec une approbation universelle. Soyez un Pere commun, & n'ayez point de partialité pour l'un ou pour l'autre de vos Enfans. Le Roy mon Maistre ne vous demande rien qui s'y oppose, & sa plus grande joye est de voir sur le Trône de l'Eglise un Pape dont le cœur soit remply d'un amour égal pour tous ceux qui luy sont soumis; mais connoissez leurs fautes pour y apporter les remedes qui dépendent de

vous, & jugez de leurs sentimens par leur conduite, afin de louer d'un costé ce qui meritera de l'être, & de condamner de l'autre ce que V. S. trouvera de blâmable.

Vous verrez que le Roy mon Maistre sacrifie les interests les plus chers de sa Couronne au zele qu'il a pour la Religion Catholique, lors que ses Ennemis d'un autre costé sacrifient cette Religion à leur politique particuliere. Sa Majesté détruit l'Heresie dans ses Etats, en bannit un nombre infiny de ses Sujets, parce qu'ils en estoient infectez, & son zele

l'a porté à ſoutenir la veritable Religion dans tous les lieux où elle ſe trouve. La Maiſon d'Auſtriche protege ſes Sujets bannis, & les arme contre leur Roy legitime, va attaquer la Foy Catholique en Angleterre, pour y faire triompher la Proteſtante, & c'eſt ſous ſa protection, & par la force de ſes armes qu'on voit actuellement prêcher en public l'Heresie dans le Piedmont, & qu'un culte profane s'établit avec tant de ſuccés dans l'Italie meſme, que le Prince d'Orange en a pris le prétexte de s'en glorifier, comme d'un triomphe qu'il remportoit ſur

l'Egliſe Romaine, dont il promet le renverſement toutes les fois qu'il veut animer ſon party à faire quelque grand effort.

Mais, Saint Pere, qui peut rendre un témoignage plus grand & plus formel que V. S. ſur la difference qui eſt entre la conduite que tient le Roy mon Maître envers l'Egliſe, & celle que tiennent les Ennemis ? On a veu depuis quelque temps une eſpece de trouble que le malheur avoit élevé entre le Saint Siege & Sa Majeſté ? Quels pas, quelles démarches n'a t-Elle pas faites pour donner à V. S. & aux Papes ſes

Predecesſeurs les preuves les plus
évidentes de la paſſion & du de-
ſir ſincere qu'Elle avoit de reſta-
blir une union parfaite entr'
Elle & V. S. & quelle applica-
tion n'ont point eu ſes ennemis à
traverſer par mille calomnies &
par tous les artifices imaginables
une reünion que toute l'Egliſe
demande à Dieu comme une de
ſes plus grandes Benedictions?
La pieté ſolide qui regle voſtre
conduite nous donne une aſſeu-
rance certaine de la fin de ces
malheureux troubles, & V. S.
ſçait parfaitement que les eſprits
intereſſez ſe mettent peu en peine

du bien qui en reviendra à l'Eglise & à la Religion, ny de la reputation de V. S. pourveu qu'ils puissent signaler leur zele pour les passions de leurs Bienfaicteurs, & meriter la continuation de leurs graces par une complaisance si indigne.

Ils sçavent bien, Saint Pere, qu'aussi long-temps que l'union sera parfaite entre V. S. & le Roy mon maistre, le Saint Siege n'a rien à craindre de leur ambition, & c'est ce qui fait cette grande attention qu'ils ont à vous des-unir, parce que c'est sur ce seul fondement qu'ils peuvent

établir leur autorité dans l'Eglise.

Je sçay, tres-Saint Pere, que je commettrois une faute si j'abusois de l'Audience que V. S. m'a bien voulu accorder, pour oser luy avancer des faits qui ne fussent pas d'une certitude entiere. Ils le sont, & je doute mesme que la temerité des ennemis du Roy mon Maistre soit assez grande pour en contredire aucuns; la verité les convainc croit sur le champ, mais s'ils veulent desavoüer les desseins qu'on ne leur impute qu'avec trop de raison, ils sçavent les

fondemens ſur leſquels ils ſont appuyez. Il dépend d'eux de les déiruire. On les accuſe de contribuer à la perte de la Religion Catholique ; qu'ils abandonnent l'alliance du Prince d'Orange, c'eſt le plus grand de ſes ennemis & de ſes perſecuteurs. Qu'ils ne rempliſſent pas l'Italie de Troupes Heretiques, & qu'ils ne protegent plus les Proteſtans dans tous les rencontres. On dit qu'ils veulent s'emparer de l'Italie. Qu'ils ſortent des Etats qui ne ſont point à eux, & qu'ils n'y exercent aucune violence. S'ils trouvent mauvais qu'on les

accuſe

accuſe de manquer de reſpect en-
vers le Saint Siege, ils ont des
Troupes dans les Fiefs qui en
dépendent; qu'ils les retirent, &
qu'ils réparent les dommages qu'-
ils y ont faits. Ce ſont-là les ſeuls
moyens qui leur reſtent pour ré-
pondre ſolidement aux accuſa-
tions qui ſe font contre eux. V. S.
les comblera de benedictions &
de loüanges, & toute la terre
y donnera une parfaite appro-
bation.

Mais comme il y a peu de
ſujet d'eſperer en eux un ſi grand
retour de conſcience, & qu'enfin,
Tres-ſaint Pere, on voudroit inu-

tilement s'en flater, le Roy mon Maistre m'envoye exprés à V. S. pour la prier de songer en mesme-temps à la conservation de son Eglise, & au repos de toute la Chrestienté, ou du moins à celuy de l'Italie. Sa Majesté a fait expliquer à V. S. par Mr le Cardinal de Janson les desseins les plus propres qu'Elle ait pû concevoir pour y réussir.

Elle demande que les Impériaux cessent de ravager l'Italie, & d'y établir une autorité tirannique, & le Roy mon Maistre offre à l'instant de la laisser dans une tranquillité parfaite. Il ne

veut point par là diminuer le nombre de ſes Ennemis. Qu'ils viennent l'attaquer dans ſes propres Etats, il en aura de la joye; il mépriſe leurs efforts, & les victoires qu'il remporte ſur eux dans tous les rencontres ſont des preuves certaines de la protection que Dieu accorde à la juſtice de ſa cauſe. Mais, Tres-Saint Pere, Sa Majeſté convient qu'Elle les apprehende dans l'Italie. Le culte de l'Hereſie qu'une honteuſe complaiſance les porte à y établir publiquement, alarme la pieté du Roy mon Maiſtre, & luy fait craindre avec raiſon que ſes Su-

jets nouvellement convertis ne retombent par là dans leur ancienne erreur. Il les apprehende, lors qu'en violant le respect que tous les Fidelles doivent au Saint Siege, ils établissent une autorité sacrilege sur les Fiefs dépendans de l'Eglise, & il les craint encore lors que sous un pretexte chimerique des anciens droits de l'Empereur, ils profitent de la foiblesse où se trouvent les Princes d'Italie, & se prévalent de la confiance que ces Princes croyent devoir prendre en leur ancien attachement pour la Maison d'Austriche, & aux alliances

du Sang qu'ils viennent de contracter avec elle pour les rendre plus soumis à leur pouvoir, & ne leur laisser enfin que la simple joüissance de leurs Domaines, dans le temps qu'ils usurpent tous les droits qui sont attachez à la Souveraineté.

C'est à vostre pieté, Tres-saint Pere, & à vostre prudence à suivre les moyens les plus propres pour éviter de si grands malheurs, & c'est à V. S. qu'il appartient en ce rencontre de décider entre les deux Partis quel est celuy qui opprime l'Italie, ou celuy qui veut en soutenir la

liberté. Le Roy mon Maistre offre d'en retirer ſes Troupes, pourvû que l'Empereur en retire les ſiennes. S'il ne veut point accepter cette propoſition, il eſt d'une évidence entiere que ſon deſſein eſt d'en troubler le repos, & d'en détruire la liberté. C'eſt pour lors que le Roy mon Maiſtre declare à V. S. & à tous les Princes & Etats qui veulent éviter la ruine & la deſtruction dont la Maiſon d'Auſtriche les menace, qu'il eſt preſt de faire paſſer a voſtre ſecours une Armée ſi conſiderable par terre, & une Flote ſi puiſſante pour la ſeureté de vos Côtes,

& pour faire des diverſions à vos Ennemis communs, qu'ils ſe verront dans la neceſſité d'abandonner ces vaſtes projets que la raiſon & la juſtice les doivent empêcher de concevoir.

Mais la prudence de V. S. luy fera ſans doute faire une reflexion importante ; c'eſt que tous ces efforts du Roy mon Maiſtre ſeront inutiles, ſi les Princes & Etats de l'Italie, & V. S. à leur teſte, ne prennent entre eux des meſures vigoureuſes pour ſeconder les intentions de Sa Majeſté, & faire réuſſir un deſſein, dont tout l'avantage revient au

Saint Siege, & à tout le reſte de l'Italie.

Si V. Sainteté, & les autres Princes prennent une réſolution ſi ſalutaire, le ſuccés en ſera heureux, & la prudence veut qu'on le tienne infaillible ; mais ſi par le plus grand de tous les malheurs, on ſe laiſſe ſurprendre aux artifices & aux promeſſes trompeuſes que ce nombre prodigieux d'Emiſſaires, entretenus par la Maiſon d'Auſtriche, répandent avec ſi peu de bienſeance & de verité, il eſt ſans aucun doute que tous les Princes demeureront dans cette eſpece d'aſſoupiſſement où

on les voit, que leurs Ennemis continueront à profiter de leur foiblesse, & qu'enfin ils acheveront de s'en rendre les maistres, & cela mesme avec un si petit nombre de Troupes, que la moindre résistance qui leur auroit esté faite les eust obligez d'abandonner leurs desseins.

C'est pour lors encore, Tres-saint Pere, que V. S. doit aisément comprendre que le Roy mon Maistre jugeant que toutes ses dépenses & tous ses efforts deviendront inutiles à vostre secours, la prudence le portera à les employer ailleurs, & à pro-

fier au moins de l'abſence des Troupes Imperiales, qui ſeront occupées à voſtre ruine, pour faire d'un autre coſté des conqueſtes plus utiles à ſon Etat; mais ſi Sa Majeſté vous abandonne dans cette occaſion, ce ne ſera qu'avec une douleur extrême de ſa part, & ſeulement parce que les Etats & les Princes d'Italie auront préferé les malheurs qui leur ſont inévitables de la part des Imperiaux, au bonheur & à la tranquillité qu'ils ne peuvent plus trouver que dans la ſeule déference aux conſeils que la pieté & la ſincere affection du

ROy mon Maistre leur donne dans cette conjoncture, laquelle est sans doute la plus importante où l'Italie se soit jamais trouvée.

Mr le Comte de Rousſi, Fils aîné de feu Mr le Comte de Roye, Colonel d'un Regiment de Cravates, a acheté de Mr le Marquis de Mouy la Charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois. Sa naiſſance, ſon merite perſonnel, ſa valeur, & ſa ſageſſe luy en ont fait obtenir l'agrément du Roy avec la maniere obligeante ordinaire

à Sa Majesté, pour les per-
sonnes de distinction.

Mr le Marquis de Tilliere, homme de qualité de Normandie, & Capitaine dans les Cravates, en a acheté le Regiment de Mr le Comte de Roussi, & le Roy luy en a aussi donné l'agrément.

Mr de Bethomas, sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, & qui a long-temps servy dans les Gardes du Corps, a eu l'agrément du Roy pour la Charge de Capitaine-Lieutenant des mesmes Gendarmes, sur la démis-

oon volontaire de Mr de
nCruly. Il eſt Neveu de Mr de
ocethomas, fort connu par le
o:ommandement qu'il a ſur
a:s Galeres.

Voicy la derniere Lettre du
nerger de Flore, touchant ſes
ocietez galantes. Aprés le
ſaiſir que vous avez pris à
:e les autres, je ne puis dou-
r que celle-cy ne ſoit agrea-
cement reçuë.

A LA BELLE MARTHESIE.

LA ſixiéme & derniere Societé dont je fis partie, eſt celle qui a le plus éclaté dans le monde. Son nom eſtoit *l'Etat Incarnadin*; ſa couleur l'*Incarnat*, & ſa Deviſe, *Tout du grand air*. Le Paſtoral en fut banni; tout y fut heroïque; & l'on emprunta dans la Cleopatre, les noms des Heros & des Heroïnes, pour les donner aux Cavaliers & aux Dames. Cette

Societé commença *à Flore*,
& j'en fus, pour ainsi dire,
l'Instituteur. Tiridate fut le
nom qu'on m'y donna, &
mon Frere qui en estoit aussi,
y prit celuy d'Alexandre. Ce
fut pour lors que je fis *le trai-*
té d'amitié, en faveur des
deux charmantes Sœurs, An-
gelique & Christine, pour les-
quelles nous ne manquions
pas tous deux de penchant. El-
les n'étoient pas encore de la
Societé, quand cet ouvrage
parut, mais elles s'en mirent
bien tôt aprés; & parce qu'on
nous soupçonna d'avoir pour

elles, quelque chose de plus tendre que l'amitié, on donna à Christine le nom d'Artemise, à cause du nom d'Alexandre qu'avoit mon Frere; Alexandre & Artemise étant dans le Roman l'Amant & l'Amante, & l'on fit porter à Angelique par cette mesme raison, le nom de Mariane, sur ce qu'on m'avoit donné celuy de Tiridate. Comme cette aimable personne remontra que le nom de Mariane seroit mal à une fille, puisque dans le Roman, aussi-bien que dans l'Histoire, Mariane

avoit un Epoux, l'un de nos Heros luy répondit assez plaisamment, que son honneur à garder seroit son Herode. Cette réponse donna occasion à ces Vers, que je fis en faveur de cette Belle.

Je croirois bien que l'honneur à garder,
Est le Tiran d'une Coquette;
Mais ce n'est pas ainsi qu'on le doit regarder,
Dans une ame belle & bien faite.

Il exerce sur elle un honneste pouvoir,
Qui ne luy cause aucune peine.
Comme elle a du plaisir à faire son devoir,

Elle en prend ſoin ; craint qu'on ne le ſurprenne ;
En eſt fidelle gardienne,

Grands Dieux, que je ſerois heureux,
Si celle à qui j'offre mes vœux,
Pouvoit m'aimer un jour, tout autant qu'elle l'aime !
Ah ! combien ſeroient doux nos nœuds,
On la verroit m'aimer cent fois plus qu'elle-meſme.

La maniere dont je fis connoiſſance avec cette aimable Perſonne, eſt aſſez ſinguliere & aſſez galante. Elle alloit en temps de guerre avec ſa Belle-mere, dans une Ville Fron-

tiere où une affaire d'impor-
tance les appelloit ; & sans
s'estre munies de passeport ny
d'escorte, elles prenoient le
chemin d'un grand Vallon
couvert de bois des deux
costez, où il y avoit presque
toujours des partis Ennemis.
Le hazard me fit apprendre
le risque où elles s'exposoient.
C'estoient mes voisines de
quatre ou cinq lieuës ; je les
connoissois de réputation,
j'accourus à leur secours. Les
ayant jointes, & m'estant fait
connoistre à elles, je leur té-
moignay mon étonnement

pour leur hardieſſe ; & ma joye pour le ſervice que je leur pouvois rendre. La Belle-mere me dit qu'elles avoient trouvé la Compagnie Provinciale, de qui elles avoient ſçû que le paſſage eſtoit ſans danger. Un de mes Amis qui m'accompagnoit, luy répliqua qu'il y avoit toujours à craindre d'heure à autre, dans un pays ſi propre à mettre des coureurs à couvert ; & comme je vis qu'elle s'alarmoit de ce diſcours, je luy dis que je la pouvois garantir de la peur, auſſi-bien que

du mal, pourvû que Ma-
demoiselle sa Fille vouluſt
bien y donner son consente-
ment. A cela ne tienne, me
répondit aussi-toſt la jeune
Demoiselle, encore plus alar-
mée que la Dame, je le don-
ne de tout mon cœur. La
Belle mere me dit ensuite
qu'elle croyoit bien que nô-
tre escorte les pourroit pre-
ſerver du peril, mais qu'elle
ne concevoit pas comment
je pourrois les exempter de
la crainte. C'eſt par le con-
ſentement que Mademoiſelle
vostre Fille vient de donner,

luy repliquay-je, à quoy Madame vous ajoûterez le voſtre, s'il vous plaiſt, car puis qu'elle veut bien ſe deffendre de la peur, elle voudra bien ſans doute auſſi prendre avec vous le moyen infaillible qui luy pourra fournir cette deffence. Ce raiſonnement étoit plauſible. Il ne fut plus queſtion que de les éclaircir du moyen que je leur propoſois. Elles s'en informerent, & ſur cela tirant de ma poche une grande Pancarte imprimée, c'eſtoit un paſſeport, je dis à l'Aimable Angelique. Le

Ciel, Mademoiſelle, a pour-
vû à voſtre conſervation.
Voicy la voye de ſalut, c'eſt
noſtre Contrat de mariage,
vous le ſignerez quand il vous
plaira, mais par avance vous
agréerez, s'il vous plaiſt, de
paſſer pour ma Femme, puiſ-
que c'eſt le ſeul moyen que
je ſçache pour vous garantir
de la peur, auſſi-bien que du
danger. Il eſt malaiſé d'en-
tendre parler de mariage ſans
ſe prendre à rire. La jeune
Demoiſelle ne s'en put empê-
cher, & rougit enſuite. Elle
euſt bien voulu voir la pre-

miere ce que je leur presen-
tois, mais il fallut ceder à la
Belle-mere. Cette Dame con-
noissant aussi-tost la piece,
& ayant vû qu'elle estoit en
bonne forme, remplie de
mon nom, & qu'elle portoit
qu'on me laissât passer avec ma
Femme, mes Enfans, vingt
personnes de ma suite, armes,
carosse, bagage & chevaux,
elle se guerit premierement
de la défiance qu'elle avoit
euë jusqu'alors, que je ne
fusse moy-mesme un Ennemy
qui leur en fist à croire, &
qui les allât conduire dans
quelque

pquelque embuſcade, puis re-
ggardant ſa Belle-fille avec
ojoye, elle luy dit que c'eſtoit
uun Paſſe-port, dont je leur
qpouvois faire part; qu'elles
lœſtoient bien obligées à la
ofortune, de leur avoir accor-
dé ma rencontre; & à moy,
H'avoir tant de bontez pour
lelles, avec tant de galanterie;
& qu'il falloit ſe reſoudre à
soaſſer pour tout ce qu'il me
lolairoit, pourveu que leur
o:omplaiſance ne retournaſt
ooint à mon dommage. Ces
goaroles obligeantes ne man-
uquerent pas de replique. Nous

May 1692.

BIBL. IMPR.

accompagnâmes ces Dames par l'endroit où estoit le peril, sans leur donner le temps d'y penser, en les entretenant de toute autre chose, & de tout ce qui parut le plus propre à les divertir. Mon Amy voulut bien me déferer le costé du Carosse qu'occupoit l'aimable Angelique, & j'en profitay le mieux que je pus. Cette Belle estoit dans le grand éclat de sa beauté qui avoit peu d'égales; & comme alors un air sombre, un peu humide & sans vent, la dispensoit d'avoir le masque sur le visage,

j'eus le plaisir de la voir, & de
l'examiner à mon aise. Elle me
sembloit si aimable que je ne
pouvois détacher mes yeux
de dessus elle. Je trouvois
dans les siens & dans son es-
prit une douceur insinuante,
qui m'enchantoit; & lors que
nous arrivâmes à la porte de
la Ville où nous voulions tous
aller, je ne vis pas sans peine
approcher la fin d'un plaisir
si ravissant. Vous jugez bien,
Madame, que je ne differay
guere à le rechercher. Le len-
demain ne se passa pas sans
que je rendisse visite à cette

Belle. J'engageay meſme à cette civilité celuy de mes Amis qui m'avoit fait donner le paſſeport, & qui eſtoit heureuſement l'une des perſonnes dont la Belle mere avoit beſoin. Il l'entretint donc tandis que j'entretins l'aimable Angelique. Noſtre rencontre, ſa peur, noſtre Contrat de mariage, & toute l'avanture de la journée précedente eſtoient des ſujets aſſez agréables pour égayer noſtre converſation, & nous n'en parlâmes pas ſeulement cette fois-là, mais beaucoup d'autres, & toujours avec

une ſatisfaction qui me ſem-
bloit bien égale. Ce fut parmy
ces entretiens enjoüez que
nous conceûmes le traité d'a-
mitié que je fis dans la ſuite
du temps avec elle, & avec ſa
Sœur Chriſtine. Je n'oſois luy
parler d'amour, quoy que
j'en euſſe le cœur bien épris;
& quand mon Amy me repro-
choit cette timidité qui ne
m'eſtoit pas trop ordinaire,
je me ſouviens que je luy ré-
pondois par ces petits Vers.

Elle ſçait bien qu'elle eſt la beauté
meſme;
Elle ſçait donc, cher Amy, que je
l'aime.

Quand ſes beaux yeux penetrent dans mon ame,
Ne luy font-ils pas voir ſon image, & ma flame?

Tant de reſpect ſe joint à mon martire,
Que j'en mourray plûtoſt que de le dire.

Si j'en parlois je pourrois luy déplaire,
Et j'aime mieux expirer, & me taire.

Ce procedé donna envie à mon Ámy, plus hardy que moy, de découvrir comme en confidence à Angelique, ce que je luy cachois avec trop

de ſcrupule. Il luy en parla donc, & luy apprit mes Vers, comme autant de preuves de la verité qu'il luy annonçoit. La Belle luy témoigna qu'elle me ſçavoit bon gré de mon ſilence, s'il eſtoit veritable que j'euſſe les ſentimens dont il l'avertiſſoit, puis que ce n'eſtoit pas à elle à écouter des diſcours de cette nature; puis elle ajoûta que ſa phiſionomie eſtoit un peu trompeuſe, & qu'elle eſtoit plus incredule & plus fiere qu'elle ne le paroiſſoit: & enfin elle l'aſſura que pour ne pas trahir

ſa confidence, elle feroit en ſorte de l'oublier, & ces réponſes embaraſſerent ſi fort mon Amy, qui ne m'avoit rien dit de ſon deſſein, qu'il luy fallut du temps pour s'en remettre, & pour ſe réſoudre à m'en informer. Cependant je continuois d'agir avec la Belle avec la meſme liberté d'eſprit & la même ſoumiſſion de cœur que j'avois accoutumé; & la voyant partir quelques jours aprés pour aller aux champs avec une de mes Amies, qui eſtoit devenuë la ſienne, je les priay de trou-

ver bon que je leur donnasse de temps en temps des nouvelles de la Ville, & qu'en revanche j'en esperasse d'elles de la campagne. Le parti fut accepté. J'entray en commerce de Lettres avec elles, & Angelique m'ayant assuré une fois ou deux qu'elle se souvenoit fort de moy, je n'ay pas oublié que je répondis à cette douceur par celle-cy.

Que de bonheur pour moy, de gloire
& de plaisir,
De voir dans nos Lettres galantes,
Parmy leurs douceurs innocentes,
Que j'ay beaucoup de part à vostre
souvenir !

Mais que je recevrois une bien autre
gloire,
Un plaisir bien plus doux, un bien
plus grand bonheur,
Si sans m'en faire accroire,
Vostre main m'assuroit que j'ay dans
vostre cœur,
Autant de part que dans vostre me-
moire.

Les raisons qui me rere-noient en cette Ville frontiere venant à cesser, il me fallut résoudre à partir, & ce fut à propos que le Ciel me prépara à m'éloigner de la charmante Angelique, par sa propre absence. Je l'allay voir pour prendre congé d'elle, mais je

ne pus luy parler en parti-
culier. La presence de sa Belle-
mere y fut un trop grand
obstacle. Je luy écrivis donc,
& je luy manday que mon
Amy m'ayant appris depuis
quelques jours seulement la
confidence qu'il s'estoit don-
né la liberté, de luy faire, m'a-
voit épargné le difficile pas
de la declaration; que l'ayant
franchy par ce secours impré-
vû, mon silence pouvoit se
rompre sans offenser le res-
pect, & que je la suppliois
d'estre fortement persua-
dée.

Qu'elle avoit beau dire & beau faire,
J'adorerois juſqu'au trépas
La divine Angelique avec tous ſes appas,
D'euſſay-je, comme un témeraire,
Avoir ſans fiction,
Le ſort d'Icare, ou d'Ixion.

Puis j'ajoûtay que j'eſperois de la convaincre avec le temps, par ma conſtance & par mes ſervices, de l'amour que m'avoient inſpiré ſes divins charmes, & de deſarmer meſme ſa fierté par mes ſoumiſſions & par mes reſpects, quand euſt-elle encore l'eſprit plus incredule, & l'humeur plus

mere qu'elle ne l'avoit témoi-
gné à mon Amy. Six mois ne
se passerent pas sans que mon
bonheur la rapprochast de
moy. Son Pere avoit cinq ou
six Terres, & la plus belle
n'estoit celle de mon voisinage.
Elle s'y rendit avec sa Belle-
mere, & ce fut là où nous
achevâmes le traité d'amitié,
à quoy nous avions déja pen-
sé. Sa Sœur Christine y entra,
parce qu'elle estoit alors au-
rés d'elle, & qu'elle a le cœur
noble, & tout-à-fait propre à
l'estre bonne Amie; mais quand
Il fut conclu & signé, je ne

m'en trouvay pas trop con-
tent, & je manday bien-toſt
à Angelique qui liſoit alors
Clelie, qu'elle voyoit bien par
ce Liure, qu'il y avoit de
deux ſortes d'amitiez, l'une
au grand A, & l'autre au pe-
tit, que je continuerois toute
ma vie à avoir de cette pre-
miere amitié pour elle, com-
me je l'en avois aſſurée à mon
départ de la Frontiere; mais
que j'en avois ſeulement de
la ſeconde pour ſa Sœur, ſui-
vant le traité: & qu'enfin
eſtant trop bien perſuadé qu'il
eſtoit permis d'aimer ce qui

eſtoit aimable, & que rien au
monde ne l'eſtoit tant qu'el-
lle, je ne changerois jamais
de penſée, quelques appareu-
ces contraires qu'il y euſt de
mon coſté, & quelque fort
obſtacle qui s'y preſentaſt du
ſien. Elle me livra pourtant
de rudes aſſauts ſur ce traité,
dont j'eus aſſez de peine de me
défendre; & pendant cette
guerre on m'en ſuſcita une au-
tre, dont il ne me fut pas ſi dif-
ficile de me parer. Une Socie-
té d'une Ville voiſine, qu'on
appelloit, *Les galantes Veſtales*,
à qui Angelique avoit renon-

cé pour prendre party dans l'Etat Incarnadin, ſe tenant offenſée de ce procedé, en fit des plaintes contre moy, qu'elle en jugeoit la ſeule cauſe. & les porta meſme juſqu'au grand Conſeil de cet Etat, dans la forme que voicy.

Le ſubtil Antione, Eveninde, Palcin,
Preſentement appellé Tiridate,
Nous a pris un cœur tendre, une ame delicate,
Un eſprit doux, honneſte & fin;
Et pour mieux receler cet objet tout divin,
Luy fait porter le nom de Mariane.
O vous, qui gouvernez l'Etat Incarnadin,

Nous vous prions par la chaſte
Diane
L'Arbitre de noſtre deſtin,
De nous reſtituer noſtre bien ſans
chicane,
Et de punir auſſi l'Auteur de ce
larcin.

Le Grand Conſeil des Incarnadins s'aſſembla ſur cette plainte ; & l'ayant examinée il declara de bonne guerre la priſe d'Angelique & de ſes pareilles, & fit remontrer aux galantes Veſtales, qu'il leur ſuffiſoit à ſon égard d'avoir deux de ſes Sœurs parmy elles, ſans pouſſer leurs prétentions plus loin. Pour moy,

qui ne ſçavois que trop què je n'avois pas fait le vol qu'on m'imputoit, quoy que j'euſſe bien voulu l'avoir commis, je demanday réparation de ce dont on m'accuſoit injuſtement, mais on m'en debouta, en jugeant que j'en recevois plus d'honneur, que de blâme. Cette plainte fit aſſez d'éclat, & ne fit point de mauvaiſe impreſſion ſur l'eſprit de Mariane. Elle en rit & en railla comme les autres, & nous vécumes en bonne intelligence pendant quelques années, & juſqu'à ce

» qu'enfin des affaires à Paris,
» & enſuite une Campagne en
» Alſace m'ayant obligé à de
» longues abſences de ſon voi-
» ſinage, elle me laiſſa dans les
» bornes que je m'eſtois preſ-
» crites, de n'avoir jamais d'en-
» gagement qui tiraſt à conſé-
» quence, & trouva bon d'en
» prendre un de contraire na-
» ture avec un honneſte hom-
» me, qui ne ceſſe pas d'eſtre
» ſon Amant pour eſtre ſon
» Mary.

Quant à mon Frere, il fit
» quelque-temps la cour à ſon
» Artemiſe; mais ayant recon-

nu aprés les premiers éblouiſſemens de la paſſion, qu'ils n'eſtoient pas le fait l'un de l'autre, ils ſe ſeparerent, & prirent auſſi divers partis. Mon Frere ayant rencontré ſur ſa route au retour d'un voyage de Paris une Nimphe de la Seine, pourveuë de beaucoup de merite, ſe laiſſa captiver par ſes charmes, l'épouſa, & en eut deux beaux Enfans, un Fils qui ſuit la Fortune de ſon oncle Maternel, l'un des meilleurs Officiers de la Marine, & une Fille qui ſuit l'exemple de ſa

Mere, l'une des plus sages
Veuves du Royaume. Pour
Artemise, ayant perdu son
Pere & sa Belle mere, elle
se retira dans une de ces illus-
tres Abbayes dont la Noblesse
se remplit les Places, à la fa-
veur de ses preuves, & d'un
peu de credit, & où l'on
peut demeurer sans engage-
ment, jusqu'à ce qu'il plaise
au Ciel d'en donner un dans
le monde, qu'on veüille bien
recevoir, & je n'ay point en-
core appris qu'il ait fait quit-
ter à cette Belle, cette hono-
rable retraite. Peut-estre s'y

plaist elle assez, pour n'en vouloir pas sortir.

Voilà, Madame, quelles sont les principales Societez dont j'ay esté, & les charmantes personnes que j'y ay aimées. Je suis Vostre, &c.

Le bien est fort necessaire pour la commodité de la vie, mais on tombe quelquefois dans de grands malheurs pour en vouloir trop avoir, sur tout quand pour satisfaire cette avidité, on s'aveugle assez pour se vouloir charger de liens que la seule mort a pou-

voir de rompre. U Cavalier riche de douze à quinze mille livres de rente qui le mettoient en estat de vivre à son aise, d'autant plus qu'il estoit porté naturellement à épargner, devint amoureux d'une fort jolie Personne dont le tour d'esprit & les manieres ne le charmerent pas moins que l'éclat de sa beauté. Elle estoit d'une Province où la Coûtume n'est pas favorable aux Filles, & comme elle avoit deux Freres, la plûpart du bien que son Pere avoit laissé, appartenoit à l'Aîné,

qui depuis quatre ans avoit choisi le party des armes, tandis que le plus Jeune que l'on destinoit à estre Abbé, s'appliquoit avec assez de gouſt à l'étude. La Belle voit avec sa Mere, qui voyant le Cavalier extrémement assidu, ne s'opposa point à ses frequentes visites. Sa Fille estoit assez belle pour l'engager insensiblement, & il auroit esté dangereux de vouloir qu'il s'expliquast, avant qu'on l'eust vû assez touché pour n'avoir pas lieu de craindre de le faire deserter. Cet empressement

empreſſement de ſoins dura pluſieurs mois. Comme on luy faiſoit fort bonne mine, le commerce luy paroiſſoit agreable, & il n'y avoit à ſouffrir pour luy, qu'en ce qu'il trouvoit une vertu trop rigide dans cette aimable perſonne. Le reſte l'accommodoit. On ne luy parloit d'aucune partie où il puſt eſtre obligé de faire quelque dépenſe, & il voyoit toujours un viſage ouvert dans la Mere & dans la Fille. On commença cependant à s'ennuyer de ſes aſſiduitez qui n'abou-

tissoient à rien, & dans la ne-
cessité où on le mit, ou de les
finir, pour ne pas donner ma-
tiere à de méchans contes, ou
de parler une langue intelli-
gible, il déclara qu'il n'avoit
pris cet attachement qu'avec
des intentions tres-legitimes,
& qu'on en verroit l'effet si-
tost qu'il auroit mis ordre à
quelques affaires. On l'obli-
gea de fixer le temps qu'il de-
mandoit, & la déclaration
qu'il avoit faire, luy donnant
quelque pouvoir sur l'esprit
de sa Maistresse, il la pria de
souffrir qu'il luy amenât un

de ſes meilleurs Amis, afin qu'il euſt le plaiſir de voir ſon choix applaudy par une perſonne qu'il n'eſtoit pas aiſé d'ébloüir. Il l'amena dés le lendemain, & la converſation fut des plus vives. C'étoit un homme bien fait, d'un gouſt delicat, & qui joignoit à un enjouëment tres-agreable, un feu d'eſprit qu'il faiſoit briller juſque dans les moindres choſes. La Belle ſe connoiſſoit trop bien en merite pour ne pas rendre juſtice à celuy de cet Amy, qui de ſon coſté ne pouvoit

donner assez de loüanges à l'heureux discernement du Cavalier. L'estime qu'il fit de sa Maistresse l'enflama beaucoup, & malgré le peu de bien qu'il en pouvoit esperer, il se resolut enfin à ce Mariage. La parole en fut donnée, & le jour presque arresté. L'interest seul touchoit le cœur de la Belle, & l'amour eut d'autant moins de pouvoir sur son esprit que le Cavalier luy amenant souvent son Amy, elle ne pouvoit fermer les yeux sur la difference qu'il y avoit entre

l'un & l'autre. Le Cavalier avoit toujours paru fort avare, & tout l'excés de sa passion ne l'avoit pû engager à luy en donner des marques plus essentielles que des protestations qui ne coustent rien. Son Amy estoit d'un caractere entierement opposé, & depuis qu'il avoit fait connoissance avec la Belle, il s'estoit fait un plaisir de prendre toutes les occasions qui s'estoient offertes de luy procurer quelque divertissement. Il s'en acquittoit de fort bonne grace & rien n'é-

roit épargné. On commen-
çoit à parler d'articles, &
cet Amy qui par je ne sçay
quel mouvement qu'il ne son-
geoit pas à examiner, s'inte-
ressoit pour la Belle, tâchoit
d'obtenir qu'on l'en fist l'ar-
bitre, afin qu'il pust les faire
dresser à son avantage, quand
une visite que reçut le Ca-
valier, affoiblit bien son
amour. Un petit homme
d'un nom fort obscur & di-
gne de sa naissance, luy vint
demander, si l'engagement
qu'il avoit avec la Belle
estoit de telle nature, qu'il

fuſt impoſſible de le rompre.
Il ajouſta que les marques de
ſageſſe & de conduite qu'il
avoit données, luy avoient
acquis une telle eſtime parmy
les honneſtes gens, que ſi une
Fille ſage, & toujours nourrie
dans un Convent, pouvoit
devenir ſon fait, en luy ap-
portant cent mille écus, qu'on
luy feroit recevoir comptant
la veille du mariage, en at-
rendant la ſucceſſion du Pere,
il n'avoit qu'à prendre les
meſures qu'il falloit pour
eſtre en eſtat de les accepter.
Le Cavalier fut ébloüy des

cent mille écus promis com-
ptant. Rien ne luy parut si
beau, & quand on l'eut assu-
ré jusqu'à trois fois, que cette
somme seroit effective, &
peut-estre encore plus forte,
s'il en usoit bien, il se déclara
entierement pour la nouvel-
le Maistresse. C'estoit la Fil-
le du petit homme qui luy
proposoit la chose, fort laide
à la verité & un peu bossuë,
mais la promesse des cent mil-
le écus raccommodoit tout,
outre qu'il y avoit beaucoup
d'apparence que le petit hom-
me reservoit encore pour luy

quantité de vieux écus. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'eſt que la Fille qu'on avoit toujours élevée dans le Convent, comme une Bourgeoiſe des plus ſimples, ne ſçavoit pas elle-meſme, non plus que celles qui la connoiſſoient, qu'elle euſt dequoy devenir grand' Dame. Le Cavalier rendit la viſite au petit homme, qui le voyant étonné de le trouver dans une maiſon de peu d'apparence, & avec des meubles tout-à-fait communs, voulut raſſurer ſon eſprit douteux, en luy mon-

trant ce qu'il avoit mis à part dans son coffre fort pour le mariage de sa Fille. Cette charmante apparition fit un effet merveilleux sur le Cavalier. Il connut par là que le tresor, non-seulement avoit la realité dont il auroit pû douter, s'il n'en eust pas eu ses yeux pour garands, mais encore, qu'il s'étendoit beaucoup au-de-là des cent mille écus qu'on luy promettoit. Le petit homme estoit un de ces gens intriguans, qui font leurs affaires sourdement. Il s'estoit messé de tout, selon

» les occasions qui luy avoient
» paru favorables, & sa fortune
» avoit toujours esté un secret,
» & pour ses Amis, & pour ses
» Voisins. Il promit au Cava-
» lier, qui le pressoit de con-
» clurre, craignant que le mar-
» ché ne luy échapast, qu'il luy
» feroit voir sa Fille qui étoit en-
» core dans le Convent, & qu'il
» dresseroit avec luy les articles
» d'une maniere dont il auroit
» lieu d'être content, dés qu'il
» connoistroit qu'il auroit rom-
» pu avec la Belle, parce qu'il ap-
» prehendoit qu'estant prest de
» l'épouser, comme le bruit en

couroit par toute la Ville, il n'euſt ſigné quelque choſe qui puſt luy cauſer de l'embarras, & il vouloit voir avant que de s'engager, tous les obſtacles levez au deſſein qu'il avoit pris d'en faire ſon Gendre. Le Cavalier luy donna parole de le ſatisfaire ſur cette rupture, & fut fort embarraſſé ſur la maniere dont il s'y prendroit. Il alla voir la Belle avec ſon Amy, dans la reſolution de luy expliquer luy-meſme la choſe, ne doutant point qu'elle ne fuſt aſſez raiſonnable pour entrer en bonne Amie

ſlans les motifs qui le devoient
d'bliger à ne pas tourner le
blos à la fortune qui venoit
b'offrir à luy ſans qu'il la cher-
dhaſt ; mais la parole luy man-
ıua en la voyant. Il parut
dhagrin & inquiet, & tout ce
u'il répondit quand on le
ı'reſſa d'en dire la cauſe, c'eſt
u'il rouloit dans ſa teſte une
r'rande affaire qui meritoit
ien ſes reflexions. Son Amy
uy ayant demandé au ſortir
e là s'il ne ſe reprochoit
oint de ſe montrer occupé
'aucune autre choſe que du
llaiſir de penſer qu'il alloit

estre le plus heureux de tous les Amans avec la plus aimable personne du monde, il luy répondit que si la possession de la Belle estoit un bonheur parfait, il n'empêchoit point qu'il ne se l'appropriast; qu'il n'estoit pas resolu de renoncer pour elle à des avantages qu'il n'avoit pas eu sujet d'esperer; qu'il luy cedoit ses pretentions, & qu'il luy feroit grand plaisir de l'épouser, si le cœur luy en disoit. Son Amy surpris de ce changement, luy voulut representer le tort qu'il avoit d'avoir

amuſé inutilement une Fille
de naiſſance, dont les belles
qualitez devoient l'emporter
ſur toutes les vûës intereſſées.
Ce fut encore la meſme ré-
ponſe, que puis qu'il la con-
noiſſoit ſi accomplie, il ne
devoit faire aucune difficulté
de prendre ſa place; qu'il
pouvoit luy dire de ſa part
qu'il s'éloignoit d'elle pour
toujours, & que ſi ſon pro-
cedé paroiſſoit injuſte à ceux
qui ſe piquoient de beaux ſen-
timens, cent mille écus qui
luy eſtoient ſeurs l'en conſo-
leroient. Il demeura ferme

dans son injustice, & son Amy alla rendre compte de tout à la Belle, sans avoir pû découvrir avec qui il avoit pris ce nouvel engagement. Il luy demanda ce qu'elle vouloit qu'il fist pour empêcher le dessein du Cavalier, en l'assurant qu'il s'y employeroit avec toute la chaleur qu'on pouvoit attendre d'un vray & sincere Amy, & que supposé qu'il fust impossible de le détourner de son inconstance, si cinquante mille écus dont il pouvoit la faire maistresse, avoient de quoy

luy faire oublier la perfidie qui luy estoit faite, il seroit ravy de luy prouver que l'avantage d'estre tout à elle ne luy laissoit voir aucun bonheur qui le touchast plus sensiblement. La Belle rêva quelques momens sans faire paroistre le moindre chagrin, comme si elle eust voulu prendre ce temps pour lire dans les yeux de cet Amy, si son cœur estoit d'accord de tout ce qu'il luy disoit; & tout d'un coup, par un effet de la sympatie qui les avoit fait s'estimer l'un l'autre si tôt

qu'ils s'eſtoient connus, elle luy dit que non ſeulement il la deſobligeroit s'il cherchoit à mettre obſtacle aux deſſeins du Cavalier, mais que s'il eſtoit vray qu'il fuſt pour elle dans les ſentimens qu'il luy marquoit, il ſe pouvoit tenir aſſuré de ceux de ſon cœur pour luy. Cette réponſe le mit dans une joye incroyable. Il ne ſçavoit quels remercimens luy faire, & il eut encore à les redoubler, quand luy ayant voulu laiſſer quelques jours pour examiner ſi elle trouvoit en luy tout le

merite qu'il auroit voulu a-
voir pour paroistre digne de
son choix, elle prit cela
pour une injure, & le laissa
seul avec sa Mere, pour arre-
ster sans plus de remise ce
qu'ils jugeroient le plus à pro-
pos. La Mere qui avoit esté
presente à tout, & qui entroit
vivement dans tous les senti-
mens de sa Fille, fut davis
que le mariage se fist dans fort
peu de jours, afin de mar-
quer par là plus de mépris
pour le Cavalier. Quoy qu'il
l'eust fort souhaité, il ne put
l'apprendre sans quelque dé-

pit ſecret de la promptitude avec laquelle on s'y eſtoit réſolu, & de la ſatisfaction réciproque que les Mariez firent paroiſtre. Tout empêchement ceſſant par là, le petit homme fit venir ſa Fille, que le Cavalier euſt trouvée d'une laideur extrémement dégoûtante, ſi l'éclat de l'or qui la ſuivoit ne l'euſt fait briller dans ſon eſprit ; en ſorte que la voyant de ce ſeul coſté, ſon imagination remplie d'un objet ſi cher la luy fit paroiſtre aimable. Ainſi il ne ſongea qu'à flater le petit homme,

dont il ne pouvoit douter qu'il ne poſſedaſt l'eſtime, puis qu'il l'avoit choſi pour ſon Gendre, préferablement à une infinité d'autres qui auroient eſté ravis d'épouſer ſa Fille aux mêmes conditions. Il y réüſſit ſi bien, qu'il l'engagea à faire tous les frais du mariage, ſans préjudice de cent mille écus. Cela luy eſtoit d'un fort grand ſecours. Auſſi mit-il à profit une liberalité qui luy devoit épargner des ſommes conſidérables, & comme il luy fut permis de faire telle

dépense qu'il jugeroit à propos selon sa fortune & sa naissance, il acheta les plus beaux chevaux qu'il put trouver, fit faire un carosse magnifique, & se fournissant de ce qu'il y avoit de plus beau, tant pour les habits que pour les meubles, il poussa les choses d'autant plus, qu'en mettant sa Femme dans un équipage somptueux, il crut chagriner la Belle qui n'avoit point témoigné le regretter; mais il ne prenoit pas garde, que plus il contribuoit à la faire remarquer par cette ma-

gnificence, plus il donnoit
l lieu de raiſonner ſur le ridi-
cule choix qu'il venoit de fai-
re. La petite Creature qui n'a-
voit eu aucune éducation, &
qui ne s'eſtoit jamais attenduë
qu'à eſtre du rang le plus me-
diocre, entra dans de tels
transports de joye, de ſe voir
ainſi metamorphoſée, qu'elle
perdit le peu de raiſon qu'elle
avoit eu juſque-là. Son beau
carroſſe, trois ou quatre la-
quais qui eſtoient derriere,
une Demoiſelle, maniere de
Gouvernante qui l'accompa-
gnoit, & ſes habits tout do-

rez, luy démontrerent la reste.
Ce fut une vanité outrée.
Elle voulut prendre les grands
airs, & disant presque autant
de sottises qu'elle prononçoit
de mots, elle servit d'entre-
tien à toute la Ville. Le Ca-
valier tâcha de mettre quel-
que regle à la conduite, mais
ayant l'esprit aussi mal fait
que le corps, elle méprisa tous
ses avis, & demeura dans une
indocilité insurmontable, sur
ce principe qu'elle luy avoit
apporté assez de bien pour
pouvoir vivre à sa mode,
sans qu'il y dust trouver à re-
dire.

bdire. Il fit ſucceder l'autorité
saux remontrances, & ce fut
bencore pis. Ce droit de Maî-
otriſe ne fit que l'aigrir. Elle
bestoit méchante à proportion
bde ſa laideur, & n'eſtant ca-
qpable d'aucune raiſon, elle
zs'appliqua avec étude à tout
bce qu'elle pouvoit deviner qui
lluy cauſeroit quelque cha-
ggrin. Il s'en plaignit plu-
sieurs fois au petit homme,
bqui n'ayant pour tout uſage
bdu monde, que celuy de bien
Yfaire ſa partie, quand il s'a-
ggiſſoit de s'aſſocier dans quel-
qque affaire, luy répondoit

ſeulement que c'eſtoit jeuneſſe, & qu'il falloit avoir patience. La deſunion qui ſe mit entr'eux & qui alla bientoſt à l'excez, le fit ſe repentir ſerieuſement d'avoir preferé le bien d'une auſſi laide perſonne que celle que ſon avarice luy avoit fait épouſer, aux douceurs qu'il eſtoit ſeur de gouſter s'il euſt tenu parole à la Belle, mais ce repentir le fit ſouffrir beaucoup davantage quelques mois aprés, lors qu'il apprit que la Belle eſtoit devenuë heritiere de ſes Freres, morts l'un &

l'autre, le Cadet, de la petite
werole, & l'Aîné d'une bleſ-
ſure qu'il avoit reçuë dans la
derniere Campagne. Le bon-
heur de ſon Amy qui jouïſ-
ſoit par là d'un bien tres-
conſiderable que ſon infidé-
lité luy avoit fait perdre, le
mit dans un deſeſpoir qu'on
ne ſçauroit exprimer. Sa lai-
de Femme en ſouffrit, puis
qu'il partit auſſi-toſt & qu'il
la mena avec luy à une Terre,
d'où l'on aſſure qu'elle ne re-
viendra point. Il n'eſt pas à
condamner de ſe vouloir é-
pargner, en l'y retenant, la

confusion qu'il faut qu'il ef-
fuye des extravagances conti-
nuelles, où la fait tomber le
déreglement de son esprit,
mais aussi il n'est pas à plain-
dre, ayant merité tout son
malheur.

Je vous envoye un Ouvra-
ge sur les Affaires du temps,
dont je croy que vous ferez
tres-contente.

REMARQUES

Sur la Réponse faite par le Roy d'Espagne, au Bref écrit par Sa Sainteté, pour l'exhorter à la Paix.

SI tous les bons Catholiques ont esté édifiez du zele avec lequel le Pape a exhorté l'Empereur & le Roy d'Espagne à la Paix, il n'y en a point qui ne doivent estre affligez du peu de Succés que les Brefs de Sa Sainteté ont eu, & de voir que bien loin de disposer ces Princes à pro-

curer le repos de la Chreſtienté, ils n'ont eu d'autre effet que d'attirer des Libelles contre la France, plûtoſt que des réponſes convenables à la dignité d'un Roy, ſous le nom duquel on veut les donner au Public; & à celle du Pere commun des Chreſtiens, à qui la réponſe du Roy Catholique eſt adreſſée.

On remarque aiſément que cet Ecrit n'eſt qu'une repetition des invectives qui rempliſſent depuis long temps ceux qui ſe debitent toutes les ſemaines en Hollande... Il n'y manque rien que les loüanges, que ceux qui les compoſent

donnent ordinairement au Prince d'Orange, & elles n'y auroient pas esté oubliées, si l'Auteur de cet Ecrit avoit cru pouvoir faire à la Maison d'Austriche un merite à Rome, d'une alliance contractée avec un Prince qui usurpe le Trône du Roy son Beau-pere, & qui se sert pour le déposseder, du prétexte de rétablir en Angleterre la R. P. Reformée, opprimée, à ce qu'il prétend, par un Prince Catholique, & de celuy d'estre le défenseur & le protecteur de de cette mesme Religion, pour allumer la guerre dans toute l'Europe.

Mais comme on n'a pas jugé que la jalousie de la grandeur du Roy, & l'animosité qui ont porté les Cours de Vienne & de Madrid à entrer dans une Ligue, & appuyer des desseins aussi contraires, non seulement au bien de la Religion, mais encore aux veritables Souverains, fussent des raisons bien valables pour justifier les liaisons que ces Cours ont prises avec le Prince d'Orange, auprès d'un Pape qui remplit si dignement tous les devoirs du ministere où Dieu l'a appellé, on a grand soin de ne rien dire dans cette Lettre qui puisse avoir le

moindre rapport au Roy d'Angle-
terre, & on a recours à ces meſmes
lieux communs employez plu-
ſieurs fois ſans fondement, d'ac-
cuſer la France d'avoir violé les
Traitez.

C'eſt de cette raiſon que l'on
veut que le Roy d'Eſpagne ſe ſer-
ve auprés du Pape, pour faire
approuver à Sa Sainteté la Ligue
qu'il a faite, & dans laquelle il
perſiſte avec les plus grands en-
nemis de la Religion Catholique;
& c'eſt cette meſme raiſon qu'on
luy fait employer dans ſa Lettre,
en des termes auſſi peu conve-
nables à la dignité Royale, que

contraires à la verité ; car enfin, quand les Espagnols reprochent à la France l'infraction des Traitez, il faut necessairement, ou qu'ils oublient, ou qu'ils n'ayent jamais lû l'Histoire de leur Monarchie. Ils y auroient vû si clairement les Traitez les plus solemnels rompus par la Maison d'Austriche lors qu'elle a cru trouver le moindre avantage à ne les point observer, qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils osassent se plaindre d'une conduite que la France n'a jamais tenuë : & sans aller chercher les temps éloignez, où la bonne fortune qui favorisoit toutes les en-

entrepriſes de cette Maiſon, ſemble autoriſer toutes les regles de Politique qu'elle ſuivoit, on peut s'arreſter à ce qui s'eſt paſſé dans ces derniers temps, pour juger s'ils peuvent eſtre receus avec juſtice, à reprocher à la France de n'avoir pas obſervé les Traitez qu'elle a faits avec eux.

Il ſuffit pour cet effet de ſe ſouvenir, ſans aller plus loin, que lors que les Hollandois s'attirerent la guerre que S. M. juſtement irritée alla porter dans le cœur de leur Pays, l'Empereur & le Roy d'Eſpagne eſtoient alors également en paix avec S. M.

Elle croyoit avec raiſon avoir pris toutes les précautions neceſſaires pour l'affermir, tant par le Traité qu'Elle avoit fait en 1671. avec l'Empereur, que par les aſſurances qu'Elle avoit fait donner au Roy Catholique, qu'il ne ſeroit fait de ſa part aucune contravention au Traité d'Aix-la-Chapelle. Cependant a peine les Etats Generaux eurent trouvé le moyen d'engager dans leurs intereſts la Cour de Vienne, que les Eſpagnols ſe flatant d'avoir rencontré l'occaſion favorable de ſe vanger de la France, crurent que le Traité d'Aix-la-Chapelle ne de-

voit pas les empêcher d'en profi-
ter, & dans le temps que les ar-
mes de Sa Majesté estoient occu-
pées dans les Provinces Unies,
ils vinrent attaquer la Place de
Charleroy, persuadez que S. M.
ne reposant, comme Elle faisoit,
sur la bonne foy des Traitez,
auroit laissé cette Place dé-
nuée de tout ce qui pouvoit ser-
vir à sa défense. Le succés ne
répondit point à leur attente.
Leur mauvaise foy leur attira
tout le faix d'une guerre qui leur
coûta une partie des meilleures
Places que l'Espagne possede
dans les Pays-bas, & les conque-

queſtes de S. M. ne finirent que par le Traité de Nimegue, d'autant plus glorieux à Sa Majeſté, aprés avoir repouſſé un auſſi grand nombre d'Ennemis, que les Eſpagnols diſent encore, que les conditions en furent plûtoſt admiſes que diſputées.

On voit auſſi par les plaintes qu'ils font à preſent de ce Traité, qu'en le concluant ils n'avoient deſſein de l'obſerver, que juſqu'à ce qu'ils trouvaſſent les conjonctures favorables qu'ils attendoient, pour ſe faire accorder des conditions plus avantageuſes. En effet, depuis ſa concluſion ils

chercherent toutes les difficultez
maginables pour en empeſcher
'execution ; & enfin s'eſtant
maginé en l'année 1683. que la
uerre leur ſeroit plus convenable
qu'un accommodement amiable,
e Marquis de Grana, Gouver-
neur des Pays-Pas, la declara à
L. M. ne doutant point que
l'Empereur ne joigniſt ſes forces,
meſme une partie de celles des
Princes de l'Empire, pour atta-
quer la France. Mais la priſe
de Luxembourg, & le peu de
ſuccez des armes de l'Empereur
en Hongrie, firent connoiſtre aux
Cours de Vienne & de Madrid,

qu'elles n'avoient pas bien pris leurs mesures, & qu'elles s'estoient trop pressées de découvrir leur mauvaise volonté, en sorte que les conjonctures ne leur estant pas favorables pour continuer la guerre, elles resolurent d'en attendre de meilleures, & de se reserver des raisons pour la renouveller, quand les occasions s'en presenteroient. Mais quoy que leurs mauvaises intentions parussent assez à Sa Majesté, Elle voulut bien neanmoins se contenter, pour le maintien du repos de l'Europe, de la joüissance provisionelle de ce qu'elle estoit en

droit de pretendre, & qu'elle pouvoit obtenir par un Traité de paix definitif.

La tréve fut faite. On reconnut si clairement dans les premiers articles du Traité, que les pretentions de la France estoient solidement establies sur ceux de Munster & de Nimegue, qu'il n'y a pas de plus forte réponse à toutes les plaintes de la Maison d'Austriche. La bonne foy vouloit qu'elle se servist du temps que ce Traité luy donnoit pour affermir le repos de l'Europe par une paix définitive, ainsi qu'il avoit été stipulé; mais on a vû depuis,

qu'elle ne l'a employé qu'à faire
des alliances assez puissantes, &
en assez grand nombre, pour
abatre, comme le Roy d'Espagne
s'en explique dans sa Lettre, le
pouvoir du Roy de France. Ce
démarches se faisoient fort ou-
vertement. Les Ministres Aus-
trichiens en parloient hautement
dans toutes les Cours, & quand
S. M. n'auroit pas esté aussi bien
informée qu'Elle l'estoit de leurs
projets, Elle n'auroit pû les igno-
rer, par ce qu'ils en publioient
eux-mesmes.

On ne peut s'empêcher de dire
icy qu'il est difficile de compren-

dre comment les Cours de Vienne & de Madrid peuvent se plaindre que la France n'observe pas les Traitez, quand elles ont fait voir par leur conduite qu'elles estoient persuadées que rien n'étoit capable de les faire rompre à Sa Majesté. Il n'en faut pas de plus fortes preuves que ce que ces Cours ont fait contre Elle, persuadées que la Treve les mettoit a couvert de tout ce qu'elles auroient dû craindre, & qu'elles pouvoient à l'abry de ce Traité, former des alliances contre Sa Majesté, & tramer la ruine de son Royaume, s'imaginant qu'El-

le leur donneroit le temps d'exe-cuter leurs desſeins, plutoſt que de les prévenir par les moyens que la prudence & la preſſante ne-ceſſité devoient conſeiller.

C'eſt dans cette confiance que ces Cours, ſi zelées pour le bien de la Religion Catholique lors qu'elle convenoit à leurs intereſts, ſe ſervoient alors pour animer les Princes Proteſtans contre S. M. des ſoins qu'Elle ſe donnoit pour ramener dans le ſein de l'Egliſe ce qui reſtoit encore de ſes Sujets qui en eſtoient ſeparez, & pour extirper l'hereſie de ſon Royaume. C'eſt dans cette confiance

qu'elles formoient avec eux des Ligues pour détrôner un Roy, Voupçonné seulement d'avoir des Traitez avec S. M. & c'est cette mesme confiance que le Roy d'Angleterre prenoit en la droiture de leurs intentions, qui l'a fait tomber du Trône, n'ayant jamais crû que l'entreprise dont on le menaçoit pût estre veritable, & encore moins qu'elle pût estre appuyée par des Princes que la Religion, les interests communs des Souverains, & les Alliances devoient unir avec luy.

Le principal reproche qu'ils feroient donc à S. M. s'ils osoient

parler ſincerement, ſeroit de ne s'eſtre pas repoſée ſur cette meſme aſſurance de leurs bonnes intentions, & d'avoir prévenu leurs deſſeins dans le temps qu'ils eſtoient preſts d'éclater. Ils y pourroient joindre ceux des Conqueſtes importantes qu'Elle a faites depuis que la guerre dure, de tant de victoires remportées ſur un ſi grand nombre d'Ennemis, perſuadez que S. M. ne pourroit ſeulement ſe tenir ſur la deffenſive, & qu'ils penetreroient de tous coſtez dans le Royaume. Ils luy reprocheroient encore ce qui leur eſt infiniment

plus ſenſible, ſon application, ſa vigilance, ſon activité, ſes lumieres; enfin toutes les grandes qualitez qui augmentent tous les jours ſa gloire, & l'envie de ſes Ennemis.

Mais comment ne craignent-ils pas que le Pape à qui ils font adreſſer le Roy d'Eſpagne dans cette Lettre, ne reproche à la Maiſon d'Auſtriche la conduite qu'elle tient ſi oppoſée au zele & à la ſoumiſſion qu'elle veut témoigner pour le Saint Siege? Car ſans parler de la Ligue avec les Ennemis de la Religion, les violences que les Troupes de l'Em-

pereur exercent en Italie, le peu d'égards que les Generaux ont pour ce qu'on leur represente estre Fiefs de l'Eglise, le peu de déférence que la Cour de Vienne témoigne pour les instances que Sa Sainteté y fait pour le repos de l'Italie, sont-ce des marques bien évidentes de cette soumission pour le Chef de l'Eglise? L'introduction des Heretiques dans le Piedmont, les Livres des Calvinistes répandus, non-seulement dans le Milanez, mais mesme jusqu'à Rome, l'exercice de leur Religion permis dans les Etats d'Espagne, où ils n'avoient jamais

esté

estés soufferts, peuvent ils faire voir le Zele de cette Maison pour le bien de la Religion Catholique, & ce zele merite-t-il que Sa Sainteté accorde à l'Empereur l'argent que le Roy d'Espagne demande dans sa Lettre avec tant d'instances, sous le pretexte de continuer la guerre contre les Turcs? Le Pape ne sçauroit ignorer que ce ne seroit pas le dessein de la Cour de Vienne, si elle estoit maistresse de conclure la paix avec la Porte, & qu'aprés avoir sacrifié les avantages certains qu'elle se pouvoit promettre de remporter sur les

Turcs, au desir qu'elle a eu de faire la guerre à la France, il n'y a point de bassesse qu'elle n'ait employée pour obtenir la paix qu'ils luy ont refusée jusqu'à present.

Elle la recherchera même encore avec plus d'empressement à present que les Contributions qu'elle a tirées d'Italie, & la facilité qu'elle trouve à exiger ce qu'elle veut des Princes qui sont sans deffense, luy donnent plus d'envie d'y envoyer de nouvelles Troupes pour achever d'y faire reconnoistre des droits imaginaires, & d'y établir l'autorité de

l'Empereur, sur l'entiere ruine
de celle des Princes & Etats qui
ont tant d'interest de s'y opposer.
Il n'est pas difficile de faire voir
en cette occasion combien ce pro-
cedé de la Maison d'Austriche
est opposé aux facilitez que S.
M. vouloit apporter pour le ré-
tablissement du repos de l'Italie,
par les avantages qu'elle auroit
accordez au Duc de Savoye pour
le procurer. Mais si l'Empereur
trouve le sien à retenir ce Prin-
ce dans un party qui le ruine en-
tierement, pour avoir un pretexte
d'envoyer des Troupes en Italie,
il est surprenant que les Espa-

gnols, ſi jaloux autrefois de l'in-
dépendance de leur Nation, ſe
laiſſent à preſent tellement gou-
verner par les Allemans, qu'ils
ne voyent pas le préjudice que
leur Monarchie ſouffre du ſe-
jour de ces Troupes, & qu'elles
rendront enfin l'Empereur, non-
ſeulement Maiſtre du Milanez,
mais encore des autres Etats qu'il
poſſedent en Italie, en ſorte qu
le ſeul fruit qu'ils retireront de l
guerre qu'ils ont entrepriſe, quan
le Roy leur propoſoit d'obſerve
une exacte neutralité, ſera d'a
voir laiſſé le Prince d'Oran
Maiſtre de ce qui leur reſto

dans les Païs-Bas, & d'avoir abandonné à l'Empereur les Etats dont ils estoient Maistres en Italie.

C'est le jugement qu'il est aisé à chacun de faire de leur conduite; & à l'égard de la Lettre du Roy d'Espagne, on la doit considerer comme une déclamation qui satisfait plutost l'animosité des Ennemis de S. M. qu'elle ne persuade qui que ce soit de la bonne foy, & des sinceres intentions de la Maison d'Austriche. Les invectives où elle a recours, sont un trop foible voile pour empêcher ceux qui ont la moindre

connoissance des affaires, de dé-
couvrir les veritables motifs de
toute sa conduite. Elle a trop
fait connoistre ses desseins avant
qu'ils éclatassent, pour les cacher
à present, & les Cours de Vienne
& de Madrid n'auront pas peu
de chose à faire, si elles entre-
prennent de prouver que tout
ce qu'elles ont fait n'a esté que
dans la veuë de maintenir les
Traitez; que c'est dans cette
vûë qu'elles n'ont point cessé de
former des Ligues contre la
France pendant une Treve qui
promettoit un repos de vingt an-
nées à tout l'Empire; qu'elles se

Sont servies pour animer contre
elle les Princes Protestans, de
tout ce que S. M. faisoit pour
ramener ses Sujets dans le sein
de l'Eglise ; qu'elles n'ont rien
oublié pendant cette mesme Tre-
ve pour inspirer à ceux des Su-
jets de S. M. qui avoient fait
abjuration de la R. P. R. les
sentimens les plus contraires à
leur devoir. Enfin il ne leur sera
pas facile de justifier leurs bon-
nes intentions pour le maintien
de la paix, ni leur Zele pour la
Religion, dans l'alliance qu'elles
ont faite avec un Prince hereti-
que, pour dépossеder un Roy Ca-

tholique, ſon Beaupere, Allié de la Maiſon d'Auſtriche, & dont elle n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre.

Ainſi l'on peut conclure que quand les Ennemis de S. M. reprochent à la France l'infraction des Traitez, ils eſperent ſeulement par de pareilles propoſitions avancées ſans fondement, faſciner les yeux des peuples qui les doivent regarder comme les auteurs d'une guerre qui a déja fait répandre tant de ſang, & cauſé tant de maux à toute l'Europe; & ils n'examinent pas que la conduite qu'ils ont toujours tenuë, n'a fait voir que le deſir

qu'ils avoient de renouveller une guerre, qu'ils esperoient qui leur seroit avantageuse.

Mais il y a lieu d'attendre de la bonne cause que le Roy soutient, & des benedictions que Dieu a répanduës jusqu'à present sur ses armes, que ses Ennemis connoistront enfin, que quoy que leurs mesures fussent mieux prises en 1688. pour attaquer S. M. qu'elles n'estoient en 1672. 1683. & 1684. ils n'y trouveront cependant jamais leur avantage, & que la continuation de la guerre ne servira qu'à leur faire mieux ressentir ce pouvoir dont

ils se plaignent, ce que leurs vains efforts ne peuvent diminuer.

Quelque répugnance qu'on ait à s'engager dans le Mariage par les contraintes où il faut s'assujettir, on a peu de peine à s'y exposer quand on fait un choix qui a l'approbation universelle. C'est l'agrément qui se trouve dans celuy de Mr le Comte d'Estaing avec Mademoiselle de Vaubecour, dont la ceremonie fut faite le 30. du mois passé dans l'Eglise de Saint Loüis, par Mr l'Archevesque

d'Albi, Oncle du Marié. La Maiſon d'Eſteing, originaire de Roüergue, où le Comté de ce nom eſt ſitué, eſt non ſeulement une des plus anciennes du Royaume, y ayant eu un Aldebert d'Eſteing, qui ſouſcrivit vers l'an 1001. une Sentence renduë par Hugues Comte de Rhodez, mais auſſi une des plus illuſtres, puis qu'elle a l'avantage de porter les Armes de nos Rois avec un chef d'or pour briſeure. Cet honneur, le plus ancien de tous les honneurs qui ſoient dans aucune Maiſon de Fran-

ce, fut accordé à Dieu-donné d'Esteing, Fils de Guillaume I. en 1214. par Philippe Auguste, aprés la Bataille de Bovines, donnée le Dimanche 17. de Juillet de la même année. Le grand courage du Roy l'ayant engagé dans l'endroit le plus perilleux, son cheval fut tué sous luy, & il estoit en danger d'estre foulé aux pieds des autres chevaux, si Dieu-donné d'Esteing ne fust accouru. Il eut la gloire de luy faire bouclier de son corps, de le relever, de luy donner son cheval, & en le

ſauvant il ſauva l'Etat. Jamais Sujet ne rendit un ſervice ſi important à ſon Prince ; cependant quand le Roy voulut le récompenſer, il demanda ſeulement qu'il luy fuſt permis de porter les Armes & les Livrées de Sa Majeſté. Cette glorieuſe diſtinction a toujours eſté conſervée à la Maiſon d'Eſteing, que quelques Modernes nomment *de l'Eſtang*, trompez par le nom Latin *de Stagno*, qui ſe trouve dans les Auteurs & dans les Actes anciens. Ainſi on voit les Armes des Seigneurs d'E-

ſteing ſur leurs Tombeaux; & ſur divers autres Monumens de leur pieté, ſemées de Fleurs de Lis ſans nombre, ou avec trois Fleurs de Lis, ſelon que nos Rois ont changé d'Armes. Ce n'eſt pas ſeulement dans l'Epée que ceux de cette Maiſon ſe ſont ſignalez. Pierre d'Eſteing, quatriéme Fils de Guillaume III. Baron d'Eſteing, fut fait Eveſque de Saint Flour en 1366. Archevêque de Bourges en 1370. & quelque temps aprés, le Pape Urbain V. à qui il avoit l'honneur d'appartenir du coſté de

» ſa Mere Eminarde de Peyre,
» ayant entendu parler de ſon
» merite, eut envie de le voir
» en Italie, où il avoit beſoin
» de perſonnes habiles & affe-
» ctionnées au ſervice de l'E-
» gliſe. Ayant reconnu qu'on
» avoit rendu juſtice à ce Prelat
» en tout ce qu'on luy avoit dit
» à ſon avantage, il le fit Car-
» dinal à Montefiaſcone, où il
» eſtoit alors, le nomma Ca-
» merlingue, & le laiſſa Legat &
» Vicaire General de l'Egliſe en
» Italie. Gregoire XI. qui ſucce-
» da à Urbain, luy confirma le
» meſme pouvoir, & ce Cardi-

nal continua de travailler tres-utilement pour le Saint Siege. Il employa avec avantage l'autorité & les Troupes qu'on luy avoit confiées pour remettre au devoir la Ville de Perouſe qui s'eſtoit révoltée contre la puiſſance des Papes, força le Duc de Ferrare à payer un tribut annuel de dix mille Florins au Saint Siege, & ayant rétably le calme dans toute l'Italie, il ſe joignit à Sainte Catherine de Sienne, pour perſuader aux Papes de revenir à Rome, d'où ils s'eſtoient abſentez

pendant soixante & douze ans.
Il y receut Gregoire le 17. Jan-
vier 1377. & y mourut le 25.
Novembre suivant. Je pour-
rois ajoûter à ce Cardinal,
François d'Esteing, Evesque
de Rhodez en 1501. qui aprés
avoir esté Ambassadeur Ex-
traordinaire à Rome, Vice-
Legat & Gouverneur d'Avi-
gnon, mourut l'an 1529. en
odeur de saintеté; Antoine
d'Esteing, Evesque d'Angou-
lesme, Abbé d'Aubrac, Doyen
& Comte de l'Eglise de Lion,
Frere de François, que le Roy
Loüis XII. choisit en 1498.

pour estre son Procureur General en la dissolution de son mariage avec Jeanne de France ; quantité d'Abbez, & quatorze Comtes de Lion, qui ne se sont pas moins distinguez par des vertus éclatantes, que par de glorieux emplois dans l'Eglise, mais ce seroit de quoy remplir cette Lettre. Je vous diray seulement que François d'Esteing II. de ce nom, estant devenu Comte d'Esteing aprés la mort de Jean-Loüis son Frere Aîné, Capitaine de cent Chevaux-Legers, qui mourut en 1628. laissant de Loüise, Com-

ſteſſe d'Apchon, Gilberte, ma-
riée à Gilbert de Lanjac, Com-
te d'Alet, fut Capitaine-
Lieutenant de deux cens hom-
mes d'armes ſous le titre de la
Reine. Le Roy luy donna en
1653. un Brevet pour eſtre
Chevalier de ſes Ordres, en
recompenſe d'avoir empêché
en 1633. la priſe des fortes Pla-
ces de Mozun & de Murol
Il mourut en 1657. laiſſant de
Marie de Buſſy, Baronne de
Meurville, de Spoy, & de
Sommellonne, Fille de Joa-
chim de Buſſy, Marquis d'Inte-
ville, & de Françoiſe de Saulx-

Tavanes, Joachim, Comte d'Esteing, qui s'est distingué dans toutes les occasions par son esprit & par son courage, & qui a eu entre autres Enfans de Claude-Catherine le Goux, Fille de Pierre, Sr de la Berchere, Marquis de Dinteville, Comte de la Rochepot, Baron de Toisy & de Cypiere, premier Président au Parlement de Bourgogne, & puis en celuy de Dauphiné, François, Comte d'Esteing III. du nom, qui vient d'épouser Mademoiselle de Vaubecour. C'est l'Aîné de la premiere Branche de

ſa Maiſon. Sa modeſtie qui
égale ſa valeur m'empêche
d'entrer dans le détail de ſes
actions. Vous ſçavez la gloire
que la Maiſon du Roy s'eſt
acquiſe par tout où elle s'eſt
trouvée. Il y a toujours eſté
Officier, & ce fut aprés la Ba-
taille de Fleurus que le Roy
luy confia la Compagnie des
Gendarmes de Monſeigneur
le Dauphin. Ce poſte eſt aſſez
brillant pour vous faire pren-
dre une juſte idée de ſon me-
rite. Auſſi peut-on dire ſans
le flater, qu'il donne autant de
luſtre à ſa Maiſon qu'il en a

receu. Mr le Marquis du Terrail, & Mrs de Sallian ſes Freres, en compoſent la ſeconde Branche, & en ſoutiennent la gloire avec beaucoup d'avantage.

Mademoiſelle de Vaubecour eſt belle, bien faite, & ne ſe fait pas moins remarquer par ſa ſageſſe que par ſa beauté. Elle eſt Petite-fille de Jean de Nettancourt, qui s'eſt rendu ſi fameux ſous le nom du Baron de Vaubecour. Il commença ſes premieres armes par des prodiges d'intrepidité & de valeur. Ce fut

en Hongrie sous le Duc de
Mercœur, à qui l'Empereur
Rodolphe donna le comman-
dement de ses Armées contre
Mahomet III. Son coup d'es-
say fut la prise de Raab, que
les fortifications & une bonne
garnison paroissoient mettre
à couvert de toute insulte.
Cela n'empêcha point le Ba-
ron de Vaubecour d'aller at-
tacher le petard à la porte de
cette Ville, estant à la teste
de cent François. Il l'enfonça,
& ayant tué tous ceux qui se
presenterent, il se rendit mai-
stre de la Place aprés cinq

heures de combat. Cette action lembla ſi glorieuſe au Comte de Scharzembourg, Gouverneur de Vienne, qui appuya l'entrepriſe du Baron, qu'en ſupprimant le nom de Vaubecourt dans la Relation qu'il en envoya à l'Empereur, il pretendit s'immortaliſer par cette conqueſte ; mais l'Hiſtoire a rendu juſtice au Baron de Vaubecourt, qui continua à ſe ſignaler à Albe-Royale, & dans tous les lieux où les Turcs furent battus pendant cette guerre. Il revint en France, & ſe diſtingua par

tout à la veuë de Henry IV.
qui l'honora du Gouverne-
ment de Sedan. Il continua
ſous le feu Roy, & ayant eſté
fait Maréchal de Camp, &
Chevalier de l'Ordre du Saint
Eſprit, il mourut enfin Lieu-
tenant de Roy des Evêchez de
Mets & de Verdun, & Gou-
verneur de Chalon Nicolas de
Nettancourt de Vaubecourt
son Fils, qui luy ſucceda dans
toutes ſes Charges, merita de
nouvelles récompenſes de Sa
Majeſté, qui luy donna le
Gouvernement de Landrecy,
celuy de Perpignan, & du

Roussillon. Il mourut en 1678.
Lieutenant General des Armées du Roy, & a laissé Loüis de Nettancourt de Vaubecourt, Lieutenant de Roy des Evesschez de Mets & de Verdun, & Gouverneur de Chalon. Il commande un Regiment d'Infanterie de son nom. Sa bravoure en mille occasions, sa sagesse dans la conduite des Troupes, & ses services viennent de le faire nommer Maréchal de Camp sous Mr le Maréchal de Bellefond, pour passer en Angleterre. Il a un Frere Aumônier

du Roy, dont la pieté & le ſçavoir ne ſont pas moins conſiderables que ſa Naiſſance. Ils ſont tous deux Freres de Mademoiſelle de Vaubecourt, preſentement Comteſſe d'Eſteing. La Maiſon de Nettancour de Vaubecourt eſt originaire de Champagne, & tres-ancienne. Elle porte pour Armes *de gueules au Chevron d'or.*

Le 8. de ce mois, Mr le Duc de la Feüillade, Fils de feu Mr le Maréchal Duc de la Feüillade, & Colonel d'un Regiment de Cavalerie, épou-

la Mademoiselle de Chasteauneuf, Fille Ainée de Mr le Marquis de Chasteauneuf, Secretaire d'Etat, Commandeur & Greffier des Ordres du Roy. Mademoiselle de Chasteauneuf, aujourd'huy Madame la Duchesse de la Feüillade, est fort bien faite, & ne se distingue pas moins par les agrémens de sa personne, que par son esprit & par sa sagesse. Je ne vous dis rien de ces deux Maisons, vous en ayant parlé amplement dans plusieurs Lettres.

Je vous envoye la Relation

d'un Combat donné aux Isles dont vous ne pouvez avoir veu qu'un court Extrait. Toutes les circonstances en sont marquées dans la Lettre que vous allez lire.

De la Capesterre, le 8. Mars 1692.

SI-tost que Mr le Comte de Blenac, Gouverneur des Isles, fut arrivé à la Martinique, il se disposa à partir avec les Vaisseaux du Roy, pour aller chercher les Anglois, & les combattre. Il assembla pour cela tous les Capitaines le 18. Février dernier, & il fut resolu dans le

Conſeil qu'on iroit à la Barbade.

On appareilla le lendemain aprés midy, & le 24. on prit une Barque Angloiſe a quarante lieuës au large de cette Iſle, & ſur les avis que ceux qui eſtoient dedans nous donnerent qu'il en devoit partir au premier jour douze Navires de guerre avec un convoy conſiderable de Marchands, le vent eſtant contraire, on prit le deſſein d'aller ſe mettre en croiſiere ſur l'Iſle de la Deſiderade, où ces douze Navires devoient paſſer.

Comme Mr le Comte de Blenac avoit ordre de renvoyer en France cinq des Vaiſſeaux de Sa Majeſté

au commencement de Mars, il aſ-ſembla de nouveau tous les Capitaines pour ſçavoir d'eux le temps qu'il les pourroit retenir, afin de donner dans la Croiſiere avant qu'il fuſt expiré. Le 2. de Mars à huit heures du matin, les Ennemis parurent au nombre de vingt-quatre Voiles, & nous en eûmes avis par Mr de Vieuxpont, qui avoit eſté détaché à la découverte pour nous en faire le ſignal, ce qui fut executé de ſa part avec grande exactitude. Mr de Blenac envoya ordre à Mr de Pradine de le joindre, comme le meilleur voilier, d'obſerver les mouve-

mens des Anglois, de les garder la nuit, & de nous en faire les signaux. Quelque temps aprés on en fit un a toute nostre Escadre de forcer de voiles. Le Vermandois commandé par M^r de Levis, sur lequel M^r de Blenac estoit embarqué, arriva le premier, & long-temps avant les autres, de sorte qu'à minuit il se trouva seul avec les deux Vaisseaux détachez, à la petite portée du Canon des Ennemis. Il avoit eu lieu d'apprehender qu'ils ne luy échapassent sans qu'il les eust combattus, puis que d'abord qu'on les vit, ils estoient à six

vieues au vent à nous, de sorte
que nous n'aurions pû les joindre
sans que le vent ayant addonné,
ils arrivérent pour passer entre
Marie-Galande & la Guade-
loupe, mais nos trois Navires les
en empêcherent, & pendant qu'ils
s'occupoient à donner à leurs Mar-
chands le loisir de se sauver, Mrs de
Vaudricourt, de Contrè-Blenac,
& Pontac, eurent le temps de
joindre le Vermandois, qui estoit
foible, puis qu'il n'avoit avec luy
que deux Vaisseaux, quand les
Ennemis en avoient douze. Il étoit
sept heures du matin lors que Mr
de la Caffiniere nous joignit avec

le reſte de l'Eſcadre. On ſe mit en ordre de bataille au plus prés du vent que nous avions conſervé ſur eux. Mr de Vaudricourt eſtoit à la teſte, le Vermandois au corps de bataille, & Mr de la Caſſiniere à la queuë de l'arriere-garde. Il ſurvint une groſſe pluye qui nous donna du calme, & à Mr de Vaudricourt plus de temps qu'à nous. Ainſi le Vermandois arriva vent arriere ſur un des Vaiſſeaux ennemis nommé **la Marée**, *juſques à la petite portée du mouſquet, & commença le combat ſeul, ayant quatre Vaiſſeaux contre luy, coſté*

en travers. Il vouloit aborder l'Anglois aprés avoir envoyé sa premiere bordée ; mais ils se précautionnerent, & ne pouvant soutenir nostre feu, qui alloit aussi viste au Canon qu'à la mousquetterie, le Vaisseau plia aussi-bien que les quatre autres qui le secondoient, dont l'un eut son grand Hunier rompu, & l'autre la grande Vergue de hune, par Mr Barbeaux, Lieutenant, qui commandoit la premiere batterie. Le Brusque commandé par Mr de Roussel, arriva sur les Ennemis, & Mr Julien qui commandoit la petite Fregate la Boufonne, fit

avec ce petit Baſtiment tout ce
que l'on auroit pû faire avec un
Vaiſſeau de quatre-vingt Ca-
nons. Il canonna preſque à la
portée du Piſtolet, & penſa eſtre
coulé à fond des boulets de vingt-
quatre qui avoient percé ſa Fre-
gate à l'eau. Mr de la Caffiniere
chargea auſſi les Ennemis de prés,
& ſi rudement, que cela diminua
le feu qu'ils faiſoient ſur le Ver-
mandois. Mr de Vaudricourt trou-
va du vent, & Mr de Pontac
& luy ayant auſſi toſt attaqué
l'Avant-garde, où eſtoit le Vice-
Amiral, ils le firent plier, & ar-
riverent pluſieurs fois preſqu'à la

portée du Pistolet, sur un Vaisseau
de plus de cinquante Canons;
pour l'aborder; mais l'Ennemy
arrieroit toujours dés qu'il avoit
viré sa bordée. Mr de Vaudricourt
ne faisoit feu que de sa Mous-
queterie & de quelque Canon
d'enhaut, ne pouvant se servir
de sa premiere batterie, à cause
qu'elle estoit extrémement basse,
& que l'eau entroit dans les
sabords. Il fut suivy de prés par
Mr de Contré-Blenac, qui
auroit indubitablement, ainsi
que luy, enlevé un Vaisseau
Ennemy, sans qu'ils furent tous
deux abordez par un des nostres

nommé le François. *Enfin l'on chargea avec une si grande vi-gueur à coups de mousquet, que les Ennemis ne purent soutenir nostre feu, quoy que nous leur fussions fort inferieurs en nombre de Soldats & de Canons. Ils avoient quatre Vaisseaux de 60. & 66. pieces, & le reste de 52. jusqu'à 44. & outre leurs équipages, ils portoient sept cens hommes de Troupes avec des Ingenieurs, qu'ils devoient apparemment employer à fortifier leurs Places, ou pour quelques entreprises. Il y avoit dans nos Vaisseaux presque le tiers des équipa-*

ges mort ou malade de la tra-versée à venir de France. Les Ennemis qui dans le commencement du combat ne s'estoient point préparez à soutenir l'abordage, voyant qu'il n'y avoit pas de milieu entre le souffrir ou plier, prirent le party de fuir, & couperent toutes leurs Chaloupes & Canots qu'ils avoient derriere eux. La mer estoit couverte de coffres, hardes, bariques, provisions, & generalement de tout ce qu'on peut jetter dehors pour se soulager, & pour mieux aller à toutes voiles. Nous tâchâmes de les suivre, mais ils alloient mieux

que nous, & malgré leurs mats de hune, & leurs vergues rompuës, à Soleil couché, ils avoient gagné quatre lieuës de l'avant. En fuyant ainsi leurs meilleurs voiliers se separoient des autres. Mr le Comte de Blenac, croyant les pouvoir rejoindre, fit force de voiles toute la nuit; mais nous ne vismes plus rien le matin quand le Soleil fut levé, & nous nous trouvâmes à douze lieuës du Canal, entre Saint Alousie & la Martinique; de sorte que nous avions chassé les Ennemis plus de vingt lieuës. Ne sçachant plus où les

prendre, nous allasmes moüiller au Fort-Royal pour faire du bois, de l'eau, & des vivres, afin de mettre en estat de partir les Vaisseaux pour France, suivant l'ordre de Sa Majesté. Quoy que nous ayons canonné les Ennemis pendant plus de quatre heures, & presque toujours à la portée du mousquet, nous avons perdu fort peu de monde, & il y a eu peu de blessez. Mr le Comte de Blenac est la seule personne de marque qui l'ait esté. Un éclat d'un boute-feu luy a fait deux contusions au bras. On ne peut douter que les Anglois n'ayent

esté fort incommodez. Nous les chauffions de prés, & tirions assez droit, puis qu'on leur a coupé des mats, des vergues, & des manœuvres, & qu'ils fuyoient avec tant de précipitation. Une de nos petites Barques longues a pris trois de leurs Vaisseaux marchands chargez de vivres, d'habits & de hardes de Soldats, & de neuf cens Fusils, avec autant de Bayonnettes. Nous avons eu nouvelles que deux autre Bastimens que la peur avoit fait approcher trop prés de terre, y ont pery à la coste. L'un estoit chargé de poudre, & l'autre de vivres pour leurs Troupes.

Il eſt étonnant que les Anglois ayant douze gros Vaiſſeaux contre neuf beaucoup moins conſiderables, & ſept cens hommes de débarquement, comme vous venez de le voir dans cette Lettre, outre ce qu'il falloit de monde pour les défendre, ſe ſoient laiſſé battre ſi honteuſement, & qu'ils ayent toujours fuy ſans avoir oſé tenir un moment contre noſtre Eſcadre, quoy que bien plus foible. On écrit qu'ils ont perdu un de leurs plus gros Vaiſſeaux aprés le Combat, & qu'ils doivent avoir

reçeu un fort grand domma-
ge, puiſque parmy les débris
qui ont eſté ramaſſez le long
de la Coſte, on a trouvé plu-
ſieurs Figures ayant plus que
la hauteur d'un homme, tra-
vaillées aſſez proprement, &
fort bien peintes, ce qui eſt une
marque qu'elles ſont de quel-
que grand Baſtiment. On en a
trouvé trois autres d'une gran-
deur naturelle, trois grands
avirons de vingt-deux pieds de
longueur, trois grandes Cha-
loupes peintes chacune de ſa
couleur, bleu, vert & rouge,
une Vergue, pluſieurs bouts

de Mats de la grosseur d'une ancre ou plus, coupez de coups de Canon, & une porte dont la moitié est nattée fort proprement d'osier, & sur laquelle il y a de la dorure. Mr de la Fons a aussi trouvé deux Figures qui se tiennent, & qui font une fois plus grosses que le naturel.

Voicy l'ordre de Bataille, qui vous apprendra non seulement le nom des Vaisseaux qui ont combatu contre les Anglois, mais encore ceux des Capitaines qui les commandoient.

Le Vaillant, Mr de Vaudri-
court.

Le Leger, Mr de Contré-
Blenac.

Le François, Mr de Pontac.

L'Emerillon, Mr de Froſ-
ſiliere.

Le Faucon, Mr de Sainte-
Marie.

La Droite, Mr de Vieux-
pont.

LE VERMANDOIS,
Mr le Comte de Blenac.

Le Bruſque, Mr de Rouſ-
ſel.

Le Chaſſeur, Mr le Chevalier
de Valbelle, S. Symphorien.

Le Solide, Mr de Pradine.

La Boufonne, Mr Julien.

Le Gerfé, Mr du Buiſſon.

Le Neptune, Mr de la Caf-

finiere.

Avant que de m'éloigner des Iſles, il faut que je vous détrompe ſur une fauſſe nouvelle qui eſtoit venuë de ce Pays là touchant la mort de Mr le Chevalier Hinſelin, Gouverneur de la Guadeloupe, que je vous manday le mois paſſé comme eſtant certaine. Cependant toutes les Lettres qu'on a receuës de cette Iſle depuis ce temps-là, nous font connoiſ-

tre qu'elle n'a eu pour fonde-
ment que l'extremité de ma-
ladie, où ce Gouverneur a eſté
depuis le Siege de la Guade-
loupe qu'il ſoutint l'année der-
niere pendant vingt-ſept jours
avec une fatigue extraordina-
re, & où il eut beſoin de la vi-
gilance & de la fermeté qu'il a
toujours témoignée dans tou-
tes les occaſions où il s'eſt
agy du ſervice du Roy, & de
la conſervation de cette Co-
lonie. Depuis trente-ſept ans
qu'il eſt dans cette Isle, il s'eſt
acquis une experience dont il
s'eſt heureuſement ſervy du-
rant

:ant ce Siege. Tous les Habi-
:ans le regardent & l'aiment
:omme leur pere, auſſi les a-
-il ſecourus, & de ſes ſoins,
& de ſon bien dans toutes les
maladies & les pertes qu'ils
ont ſouffertes, & lors qu'il y a
u quelques occaſions dange-
ſes, il a beaucoup plus ſon-
é à menager leur vie que la
ienne propre.

Comme je vous envoye
ous les mois de differentes
Medailles ſur les actions du
oy ſans m'aſſujettir à garder
ordre des temps qu'elles ont
ſté frapées, je croy vous en

pouvoir aujourd'huy envoyer une qui regarde l'Iſle de Madagaſcar, aprés vous avoir fait part d'un Combat donné vers les Iſles. La face droite de cette Medaille repreſente le Roy comme font toutes les autres & dans le revers il y a un Bœuf du Pays auprés d'un Arbre, avec ces mots.

Colonia Madagaſc.

Elle fut frapée en 1655. au ſujet de l'établiſſement de la Compagnie des Indes, en memoire de ce qu'on envoya nombre de François pour habiter & cultiver l'Iſle de Madagaſcar.

F. Ertinger. fecit

Les Vers qui suivent coururent sous le nom du Cavalier d'Angers. On les a trouvez fort agreables ; vous m'en direz vostre sentiment.

L'autre jour sur l'herbe naissante,
Lycas s'entretenoit ainsi.
Puisque Climene est inconstante,
Il faut que je le sois aussi.
Comment, luy dis-je, indigne Amant,
Vous avez le plaisir charmant
D'avoir enflamé cette Belle,
Et malgré vostre engagement
Vous cessez d'estre fidelle,
Pour répondre à son changement?
Ah, si j'avois touché le cœur de ma Sylvie,
Quand elle pourroit me changer,

L'unique ſouvenir d'avoir ſçû l'engager
Me tienrdoit ſous ſes Loix le reſte de ma vie.

Vous ne ſerez pas fâchée d'oüir parler du Printemps. Cette ſaiſon, ſouhaitée de tout le monde, ſemblene venir jamais aſſez-toſt.

SONNET.

LE doux Printemps revient embellir ces boccages,
L'hiver n'arreſte plus le cours de nos ruiſſeaux.
Sur l'aimable gaſon ils promenent leurs eaux,
Les Charmes, les Tilleuls ont repris leurs feüillages.

Les vents impetueux ne font plus de ravages,

J'entens tous nos Bergers chanter des Airs nouveaux.

Tout retentit icy du son des chalumeaux,

On y passe les jours en mille badinages.

Mais que tous ces plaisirs me touchent foiblement!

Helas! rien ne sçauroit soulager mon tourment,

Depuis plus de trois mois je brule, je soupire.

Oüy, je vous aime Iris, je meurs pour vos appas.

Ne me demande rien, ne vous effrayez pas,

A vos pieds seulement permettez que j'expire.

Je n'ay rien à vous expliquer sur le sujet de la Fable nouvelle que je vous envoye. Il suffit que l'on y parle d'un Cygne dont la blancheur a fait des Jaloux, pour vous faire entendre dequoy il s'agit. Elle est de Mr Moreau, Avocat General de la Chambre des Comptes de Dijon.

LE CYGNE ET LES CANARDS.

FABLE.

LEs Canards dés long-temps animez & jaloux
Contre un Cygne fameux par son charmant plumage,
Tinrent conseil, & conspirerent tous
De ternir sa blancheur qui leur faisoit ombrage.
On le propose, on le resout,
Et pour mieux en venir à bout,
On s'en approche, on l'entoure, on le louë,
Sur son chant & sur sa beauté,

Et cependant chacun tasche de son
coſté,
Du pied, du bec, de l'aiſle, à le cou-
vrir de boüe.
Le Cygne par hazard qui ſe mire dans
l'eau,
De ces vils animaux apperçoit l'ar-
tifice.
Il s'y plonge auſſi-toſt, il en revient
plus beau,
Et de ſes ennemis il confond la ma-
lice.

Connois-tu de ces Vers le ſens myſte-
rieux?
C'eſt l'innocent Damon, ce ſont ſes
Envieux
Que par tous ces traits on deſigne.
Qu'ils l'attaquent de toutes parts,
Le Cygne ſera toujours Cygne,
Et les Canards ſeront toujours Ca-
nards.

Je vous envoye la Liſte de tous les Vaiſſeaux du Roy, ſelon leur département. Vous verrez par là ceux qui les commandent, & combien il y a d'hommes & de Canons ſur cette Flote. Il manque à cet eſtat les noms de quelques Capitaines, mais comme ils changenr preſque tous les ans de Vaiſſeaux, il eſt quelquefois difficile de ſçavoir les derniers nommez. Il peut y avoir auſſi quelques noms defigurez; vous y ſupplerez dans ceux que vous pourrez reconnoiſtre.

Outre cette grande Armée Navale, qui doit faire tout trembler sur l'Ocean, & qui ne sçauroit avoir à craindre que la Mer seule, le Roy a trente-cinq Galeres bien armées sur la Mediteranée, sur chacune desquelles, il y a un nombre considerable de Troupes de débarquement, & toutes les choses propres, tant à le bien retrancher, qu'à escalader une Place. Ces Galeres sont accompagnées de quatre Galiotes à bombes, & de deux Fregates, & le tout fait plus de quatre-vingt Voiles.

Vous croyez peut-estre,

qu'aprés le grand nombre de Bâtimens sur l'une & sur l'autre Mer dont je viens de vous faire le détail, le Roy n'a plus de Vaisseaux pour donner de la terreur à ses Ennemis, & étendre la gloire de la France ; cependant cinq ou six gros Vaisseaux de guerre & une Galiote à bombes viennent encore de partir, pour punir la Ville de Tripoly dont les Vaisseaux ont osé prendre un Navire François contre la foy des Traitez, dans la pensée que la France ayant un grand nom-

bre d'ennemis à soutenir, elle ne seroit de long temps en estat de les punir de leur perfidie.

Tous ces Bâtimens dont les deux Mers sont couvertes, n'empeschent pas que Sa Majesté n'en ait aussi un grand nombre dans toutes les parties du monde, où diverses Nations ont bien voulu reconnoistre sa puissance, & il en reste encore aujourd'huy huit dans les Isles de l'Amerique, sans les autres Bâtimens qui sont moins considerables.

Le Roy, avant son départ,

donna audience aux Députez des Etats de Bretagne, qui furent presentez par Mr le Marquis de Lavardin, Lieutenant General des Etats de cette Province. Le reste se passa avec les ceremonies accoutumées, tant à cette audience qu'à celle de Monseigneur le Dauphin, & de Messeigneurs les Enfans de France. Ces Députez sont ordinairement trois, & viennent au nom du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat. Celuy du Clergé qui porte toujours la parole étoit Mr d'Argouges, Evêque de Vannes, Fils de Mr d'Ar-

gouges, Conſeiller d'Etat, & du Conſeil Royal, qui s'attira des applaudiſſemens de tous ceux qui l'entendirent.

Mr de Mardy, Marquis de Catuellan, que le Roy vient d'honorer de la qualité de Brigadier de ſes Camps & Armées, & que les Etats de Bretagne ont nommé Deputé de la Nobleſſe, n'en put faire les fonctions dans cette audience, ayant eu ordre du Roy de ſuivre S. M. Britannique. Ces Etats ne pouvoient choiſir un Deputé plus illuſtre, la Maiſon de

Catuellan eſtant une des meilleures de Bretagne. Ce Marquis eſt allié à tout ce qu'il y a de plus grands Seigneurs dans la Province. Il eut l'avantage de commander dans les Lignes la derniere Campagne, & il s'eſt fait diſtinguer en pluſieurs occaſions par ſon eſprit, & par ſa conduite dans tous les Commandemens qu'il a eus, ce qui luy vient d'attirer les nouveaux honneurs qu'il a receus de Sa Majeſté.

Mr de Fer, Geographe de Monſeigneur le Dauphin, continuë à donner au public

des Cartes qui font plaisir dans la situation où se trouvent les affaires. Il vient d'en faire paroistre une fort utile, & fort commode, n'estant que d'une étenduë, qui n'empesche pas qu'en la colant sur de la toille on ne la porte dans la poche. Cependant elle contient le Pays d'entre Sambre & Meuse, & les environs de Namur, Dinant, Charleroy, Mons, Ath, Louvain & Huy. Cette Carte est tirée sur les Memoires de Jean Blaeu, Nicolas Wischer & Abraham Vivien, & se vend

dans l'Isle du Palais à la
Sphere Royale.

Voicy les noms de quelques personnes considerables mortes depuis peu de temps.

Dame Françoise-Marie Brunet, Femme de Mr Bignon, Avocat General de la Cour des Aides, morte en couche de son premier Enfant, & dans une fort grande jeunesse. Elle estoit Fille de Mr Brunet, Sr de Chailly, Garde du Tresor Royal, Niece de Mr Brunet, Abbé de Villeloin, Conseiller-Clerc en la Grand' Chambre, de Mr Bru-

net de Montferrand, Presi-
dent en la Chambre des Com-
ptes, & de Mr Brunet de Ran-
cy, Tresorier de la Maison du
Roy, & Sœur de Mr Brunet
de Chalis, Conseiller au Par-
lement. Elle avoit deux Sœurs,
dont l'une est mariée à Mr du
Tillet, Président au Grand
Conseil, & Maistre des Re-
questes. L'autre avoit épousé
Mr le Marquis de Villarceau,
tué à la Bataille de Fleurus.
Il y a encore de cette Famille
Mr Brunet le Goux de Seri-
gny, Président en la seconde
Chambre des Requestes du

Parlement de Paris, & aupa-
ravant Conseiller au Grand
Conseil. Quant à M Bignon,
Avocat General en la Cour
des Aides, il est Fils de Mr
Bignon, Conseiller d'Etat, &
auparavant Avocat General
au Parlement de Paris, &
Grand Maistre de la Librairie
du Roy, Petit fils de l'illustre
Hierôme Bignon, Avocat
General au mesme Parlement,
& Grand Maistre de la Librai-
rie du Roy, dont la memoire
regne parmy tous les Sçavans
de l'Europe pour sa profonde
doctrine, & Neveu de Mr

Phelypeaux de Pontchartrain, Ministre & Secretaire d'Etat, & des Commandemens de Sa Majesté, Contrôleur General des Finances. Mr Bignon, aujourd'huy premier Presidents au Grand Conseil, est Frere de Mr Bignon, Conseiller d'Etat.

Mr du Bois de Guedreville. Il a esté Maistre des Requestes & President au Grand Conseil, & a marié deux Filles; l'une à Mr Pelletier de la Houssaye, Maistre des Requestes, & l'autre à Mr Guinet, Conseiller au Parlement.

Le Frere de feu Mr du Bois de Guedreville, estoit feu Mr du Bois du Menillet Conseiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, qui a eu pour Fils Mr du Bois Baillet, Avocat General en la Cour des Aides, puis Maistre des Requestes, & Intendant de Justice à Pau, où il est mort.

Mr Lambert de Thorigny, ancien President en la Chambre des Comptes de Paris. Mr Lambert de Thorigny, son Fils, est President en la même Chambre.

Mr Barberye Saint-Con-

reſt, cy-devant Maiſtre des Requeſtes, & Intendant de Juſtice à Limoge. Mr Barberye, ſon Fils, eſt auſſi Maiſtre des Requeſtes.

Le Sr Nolin vient de donner au Public trois Cartes, dont l'une eſt *le Champ de Mars dans les Pays-Bas, où le Roy commande ſes Armées en Perſonne, en la preſente année 1692.* Cet Ouvrage contient le Comté de Flandre, accompagné d'une Table de diviſions Geographiques; le Comté de Namur, où eſt le Pays d'entre Sambre & Meuſe; une gran-

de partie de l'Evesché de Lie-
ge, & une partie de l'Artois,
du Hainaut & du Brabant,
avec un accompagnement des
Plans des Villes d'Ostende,
Nieuport, Ath, Charles-Roy,
Namur, Liege, & Mastrick.
Ces Plans sont tres-justes &
conformes aux dernieres For-
tifications qui ont esté faites
dans ces Places. Cette Carte
se peut mettre en Livre pour
la poche, ce qui est d'une
grande commodité pour les
Officiers, qui pourront tout
d'un coup, & à l'aide d'une
Table Alphabetique qui se

mer en teſte, trouver les Pla-ces dont ils auront beſoin.

La ſeconde Carte eſt de *la Manche*. Elle contient les Coſtes de France depuis Belle-Iſle juſqu'à Dunkerque, & s'étend dans les Terres juſques à la Loire. Elle contient auſſi la Coſte Meridionale du Royaume d'Angleterre. Ces Coſtes & les Provinces qui ſont dans les Terres, ſont tres-exactement recherchées.

La troiſiéme Carte eſt *le Daupbiné*. On n'en a point encore gravé de ſi particuliere. On y a joint une Table

des

des differentes divisions Geo-
graphiques contenuës dans ce
Gouvernement. Tous ces Ou-
vrages se trouvent à Paris
chez l'Auteur, sur le Quay
de l'Horloge du Palais, pro-
che la ruë de Harlay, à l'En-
seigne de la Place des Victoi-
res, & à l'Armée du Roy en
Flandre, au quartier du Roy,
chez le S^r Moucher, Mar-
chand suivant la Cour. On ne
peut assez admirer le genie
prompt & actif des François.
Ils vont au delà de tout ce
que l'on peut attendre d'eux,
dés qu'il se presente quelque

matiere sur laquelle leur travail peut estre utile au Public, & souvent les Ouvrages se trouvent faits avant qu'on ait eu le temps de les souhaiter.

Le Siege du Grand Waradin est devenu si considerable par la longue résistance des Assiegez, qui ont souffert le Blocus depuis plusieurs années, que je croy vous obliger en vous faisant part de ce qui suit. C'est la Déposition qui a esté faite par un Transfuge, de l'estat de la Garnison & de la Place. En voicy la traduction litterale.

Premierement il s'y trouve un

Bastion à la main droite de la grande Porte, vis à vis la Palanque d'Oloja, nommé par les Turcs Zinchini Sabiesi, *dans lequel le Bacha Ibrahim a fait faire une maison, où il est logé actuellement. Ce Bastion est gardé par les Sipalis, y ayant toutes les nuits cinq postes de Guet, composez chacun de quatre hommes, sçavoir deux avant, & deux aprés minuit, qui sont relevez la cinquiéme nuit, tellement que chaque homme estant quatre jours exempt de la garde, il faut suivant le calcul ordinaire cent hommes sur ce Bastion pour rele-*

ver la garde qui y eſt.

Le ſecond Baſtion, que les Turcs nomment Capudan Lubieſi, *eſt gardé ſeul des Agriens. Il y a trois poſtes deſſus, qui ſont diviſez, ſçavoir l'un gardé par les Siphaï, l'autre par les Ghunullis, & le troiſiéme par les Beſchlis, qui s'entre-relevent la ſixiéme nuit. Comme il y a quatre hommes dans chacun de ces poſtes, il en faudroit cent huit ſur ce Baſtion, ſuivant le calcul ordinaire. Ceux-cy ſont entrez dans la Place il ya ſix ſemaines avec le dernier Convoy de farines que les Turcs y ont jetté.*

Il en reſte encore quatre-vingt-dix ſains, & capables de monter la garde.

Le troiſiéme Baſtion. que les Turcs nomment Imum Lubieſi, *eſt gardé en partie par de la Cavalerie de la Place nommée* Peſchlis, *& en partie par les Janiſſaires. Ils ont quatre poſtes de guet; l'un deſdits Janiſſaires, & les trois autres deſdits Peſchlis. Les Janiſſaires relevent la huitiéme nuit, & les Peſchlis la cinquiéme. Ce Baſtion demande quatre-vingt-douze hommes, ſuivant le calcul ordinaire. Entre ce Baſtion & le ſuivant doit eſtre le*

commencement de l'eau, & la fin. Cet endroit eſt le plus humide du ruiſſeau. Il n'a que demy-homme de profondeur au milieu; & proche de la muraille, il eſt de la hauteur d'un homme.

Le quatriéme Baſtion, que les Turcs nomment le petit Baſtion, *eſtant gardé des Turcs d'Aſappen & Sentchüer, a trois poſtes qui ſont occupez; ſçavoir deux des Aſappen, & l'autre deſdits Sentchüer, chacun compoſé de quatre hommes, qui ſont toujours relevez la quatriéme nuit. Ce Baſtion demande quarante-huit hommes, ſuivant le calcul ordinaire.*

Le cinquiéme Bastion nom-
mé par les Turcs, Agal Tu-
bicsi, *qui veut dire*, Bastion
des Janissaires, *a quatre postes*
chacun de quatre hommes, dont
il y en a trois gardez par les Ja-
nissaires qui se relevent la hui-
tiéme nuit. Le quatriéme est des
Ghunulis, qui se relevent la qua-
triéme. Ce Bastion, suivant le
calcul ordinaire, demande six-
vingt hommes. Il y a proche de
la Porte un corps de garde parti-
culier, qui est occupé par le Com-
mandant, ou Dishar. Il n'y reste
au plus que quarante hommes.
Enfin la Garnison qui reste dans

la Forteresse du Grand Varadin, monte suivant le calcul cy-dessus à 498. hommes.

D'autres Transfuges, ainsi que l'écrivent les Imperiaux, ont asſuré que cette Garniſon n'eſt la pluſpart que de jeunes gens parmy leſquels il y a beaucoup de Bohemiens. Si cela eſt vray, il eſt extrêmement ſurprenant que ſi peu de gens & ſi mal conditionnez, ſe défendent toujours avec la meſme vigueur, & faſſent des ſorties de deux cens hommes capables de mettre en deſordre les Troupes qu'on avoit choiſies pour le Blocus.

Depuis le rapport de ces Transfuges on a eu nouvelles que quoy que la tranchée ait esté ouverte devant le Grand Waradin, les Assiegez continuent toujours à se défendre de la maniere la plus vigoureuse. Il n'y a presque point de jour où ils ne tirent prés de cent cinquante volées de Canon, ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on a publié qu'ils manquoient de toutes sortes de provisions. Ils font aussi fort souvent de brusques sorties avec grande perte des Assiegeans. Le bruit s'estoit ré-

pandu que ceux cy donne-
roient un assaut le 15 de ce
mois, mais il y avoit a crain-
dre que les Turcs ne les atta-
quassent en mesme temps, à
cause qu'on les battoit de nou-
veau de l'esperance d'un
prompt secours. Cependant
trois ou quatre cens Rasciens
qui s'estoient trop avancez
pour reconnoistre les Impe-
riaux ont esté taillez en pie-
ces. On a eu aussi nouvelles,
qu'ils faisoient travailler in-
cessamment à un armement
Naval à Nicopoli, dans le
dessein d'employer tous leurs

efforts pour se rendre maistre d'un Poste prés de l'Isle d'Oura, qui leur ostoit toute la Navigation sur le Danube pour Belgrade. On ne dit plus qu'on ait étranglé le Grand Visir, mais seulement qu'on l'a relegué aux Dardanelles. Selon d'autres nouvelles, il marche à la Teste de l'Armée. Tout cela est fort douteux, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le Comte de Marsilly a esté congedié de la Porte sur ce que tout estant prest pour la Guerre, avec apparence d'en retirer de grands avantages, il

n'eſtoit plus queſtion de parler de Paix.

Voicy des Vers qui ont eſté faits par Mr Rouſſelet, Principal du College de Noyon, ſur le voyage de Sa Majeſté, & qui doivent précéder ce que j'ay à vous en dire.

AU ROY.

GRAND ROY, pour rehauſſer le luſtre de ta gloire,
Pourquoy voler encor toy-meſme à la Victoire?
Laiſſe ſous ton grand Nom à tes braves Guerriers,

Sur la Sambre & le Rhin te cueillir
des Lauriers.
Trop de fois l'on t'a vû dans le
Champ de Bellonne
Des Heros demy-Dieux meriter la
Couronne,
Et Vainqueur en cent lieux environ-
ner tes Lys
Des Lauriers immortels que toy-même
as cueillis.
Plus ſage, & plus vaillant que le
Dieu de la Trace,
Tu ſçais d'un fier Tyran déconcerter
l'audace,
Il tremble à ton ſeul Nom, & déja
devant toy
Volent juſqu'à la Haye, & la crainte
& l'effroy.
Pourra t-il ſoutenir les éclats de ce
Foudre,
Qui malgré ſes projets réduiſit Mons
en poudre.

Quand pour vouloir braver le plus grand des humains,
Il se fit adorer de tant de Souverains?
Avec tous ces Guerriers surpris de la tempête,
Put-il d'un seul moment retarder ta conquête?
De tant de Rois liguez ce Zelé Protecteur,
De ta gloire ne fut qu'un jaloux Spectateur.
Au bruit de ta valeur, ses Troupes chancelantes
N'oserent voir de prés les tiennes triomphantes,
Caché dans l'épaisseur de tous ses Bataillons,
Du Soleil de l'Europe il craignoit les rayons.
Mars en tous lieux te suit, ta vertu sans seconde,

Ainſi que ſur la Terre, éclate encor
ſur l'Onde.
L'Univers en ſuſpens va voir par tes
exploits
L'un & l'autre Neptune aſſervy ſous
tes loix;
Un Grand Roy détrôné, dont tu
prens la deffenſe,
Recouvrer par toy ſeul la ſuprême
Puiſſance;
Le Ciel comme aux Ceſars remettre
dans tes mains
Le deſtin chancelant de tous les Sou-
verains,
Succomber en tous lieux ſous ton
Bras heroïque
L'Aigle, le Leopard, & le Lion Bel-
gique,
Et par tout de ton Nom répandant
la terreur, (*valeur.*
Faire trembler la Terre au bruit de ta

Cette valeur pourtant, aujourd'huy
sans égale,
A tes propres Sujets pourroit estre
fatale.
Tu ne restes Vainqueur dans les plai-
nes de Mars,
Qu'aprés avoir du Sort bravé tous
les hazards.
GRAND ROY, l'amour des tiens,
l'appuy de ton Empire,
Faut-il que le respect empesche de te
dire,
Que si ton Regne fait nôtre felicité,
Ta conservation en est la sûreté?
Tout brillant de l'éclat de ta gloire
suprême,
Il est temps de cesser de vaincre par
toy-même.
Dans le sein de ta gloire établis ton
repos, (*Heros.*
Et laisse sous ton Nom triompher tes

Du Midy jusqu'au Nord, de l'Inde
jusqu'au Tage,
Qu'on offre à ta Grandeur un volon-
taire hommage;
Que tes fiers Ennemis, redoutant ton
couroux,
Afin de l'éviter tombent à tes genoux,
Ou que les traits vainqueurs de ta
rare clemence,
Fassent aimer le joug de ta toute-
puissance.
Que toujours, le plus sage & le plus
Grand des Rois,
Jusqu'aux bords du Danube on adore
tes Loix;
Qu'aprés tant de beaux faits les Fil-
les de Memoire,
Epuisent tous leurs chants pour ce-
lebrer ta gloire.
Regne sur l'Univers; mais pour
nostre bonheur.

GRAND ROY, modere enfin
l'excés de ta valeur.

Le Sonnet qui ſuit eſt de
Mr Dicreville.

SUR LE VOYAGE du Roy.

GRAND Roy, ſur vos Deſſeins
tous les yeux ſont ouverts,
On n'en peut pénétrer le Secret ad-
mirable ;
Vos Soldats, vos Vaiſſeaux, appa-
reil formidable,
Couvrent de toutes parts & la Terre
& les Mers.

Quand on voit contre vous mille
Ennemis divers,
Où va se signaler vôtre bras indomp-
table ?
Veut vous des Tyrans punir le plus
coupable,
Et rendre la repos qu'il ôte à l'U-
nivers ?

Mais dés qu'on vous verra com-
mander une Armée,
On entendra, Grand Roy, parler la
Renommée.
Eh ! pourquoy demander quel est vô-
tre projet ?

Le prodige est pour vous un effet
ordinaire ;
On ne peut deviner ce que vous allez
faire.

On le comprendra moins lors que vous l'aurez fait.

Je viens au voyage du Roy dont les suites qu'on ne peut envisager sans étonnement, doivent faire trembler tous les Ennemis de la France, & causer une crainte pleine de tendresse à tous les François, qui ne peuvent penser sans frayeur aux perils où va s'exposer ce Prince, en quitant le sejour des delices pour leur procurer un repos qui doit estre de durée, aprés la guerre qui agite aujourd'huy toute l'Europe, & augmenter la gloire de la

Nation, si triomphante, & si heureuse sous son Regne tout remply de merveilles. Son départ ayant esté arresté au dixiéme de ce mois, on vit pendant plusieurs jours une foule extraordinaire à Versailles de tout ce que la France a de plus illustre, & qui se trouva à portée de faire sa Cour. Tous les chefs des Cours Superieures, & des autres Jurisdictions, aprés s'y estre rendus en particulier, y retournerent en corps, aussi-bien que Mr le Prevost des Marchands, accompagné de

Mrs de Ville, pour recevoir les ordres de Sa Majesté. Plusieurs particuliers excitez par la seule ardeur de leur zele, y allerent aussi, pour chercher les occasions de pouvoir seulement jetter la vuë sur ce Monarque pendant quelques momens. Enfin il quitta Versailles avec son secret, qui fut impenetrable à tous ceux à qui l'experience, a donné le plus de lumieres, pour conjecturer plus facilement que les autres les entreprises ausquelles le Roy pouvoit se déterminer. Le mesme

jour que Sa Majesté partit
Mr l'Archevesque de Paris
donna un Mandement, pour
l'ouverture des Prieres de
quarante-heures, par lequel
il marquoit, *que le Roy n'ayant*
rien épargné pour appuyer les
interests de la Religion, procurer
la paix à l'Europe, & travail-
ler au rétablissement du Roy
d'Angleterre, il estoit bien juste
que dans le temps où Sa Ma-
jesté exposoit sa personne, & alloit
se mettre à la teste de ses Armées,
ses fidelles Sujets employassent
leurs prieres particulieres & pu-
bliques pour l'accomplissement de

ſes grands deſſeins. Ce Mandement fut publié dans toutes les Egliſes de Paris, d'une maniere qui fit voir quelle eſt l'ardeur de tous le Curez pour la gloire, & la conſervation du Roy. M^r Macé, Chefcier, Curé de Sainte Oportune, qui eſt toujours des premiers à ſignaler ſon zele pour S. M. & à l'inſpirer à ſes Paroiſſiens, comme je vous l'ay fait remarquer en d'autres occaſions, ouvrit les Prieres par l'Eloge que vous allez lire, & qu'il prononça au commencement de ſa Meſſe de Paroiſſe.

Aprés

Aprés qu'il eut lû le Mandement de Mr l'Archevesque de Paris.

Ce *Prelat*, dit il, *toujours exact dans sa vigilance pour l'Eglise, toujours infatigable dans son zele pour le Roy, nous ordonne, comme vous l'avez vû par son Mandement, de faire des Prieres de quarante heures pour l'heureux succés des justes desseins de S. M. Ce Roy, le plus puissant de tous les Rois, le plus zelé de tous les Chrestiens, le plus juste de tous les hommes, triomphe depuis cinq ans, vous le sçavez, de toutes les diverses*

Nations, qui s'estoient unies pour fondre sur luy. Ces injustes Puissances, liguées pour la plus injuste de toutes les querelles, devoroient dans leur avide orgueïl les Etats de nostre invincible Monarque. Tout autre peuple que les François auroit tremblé au seul bruit de leurs projets, & LOUIS a non-seulement écarté le trouble, & la terreur de nos Frontieres, mais il l'a porté jusque dans le sein de ses Ennemis, desolé leurs Campagnes, pris leurs Villes, & puny leur insolence. Cependant dans une force si redoutable, parmy

tant d'heureux ſuccés qui enfle-
roient tout autre cœur moins
Chreſtien que le ſien, il s'humilie
devant le Dieu des Armées,
avouë que c'eſt la puiſſance di-
vine qui a formé ſa main aux
combats, en rapporte toute la
gloire à ſon ſaint nom, & ne
veut, comme David & comme
S. Louis, pour triomphe que des
actions de graces, pour éloges
que des Cantiques, pour trophées
que les étandars ennemis appor-
tez aux pieds de la Croix. Mais
c'eſt peu pour la pieté de cet Au-
guſte Monarque de rapporter à
Dieu les heureux ſuccés de ſes

entrepriſes ; il luy en conſacre encore les commencemens. Les Grands du monde n'ont pas plûtoſt conçû leurs vaſtes deſſeins, que ſans conſulter le Ciel, ils s'appliquent tout entiers à les faire réuſſir, & recherchent bien plus le ſecours des hommes que celuy de Dieu. Il ſemble meſme qu'ils craignent de l'implorer, parce qu'ils ne ſont pas ſeurs de l'obtenir, & ſoit par défiance à l'égard du Souverain Eſtre, ſoit par vanité pour eux-meſmes, ſoit par honte du coſté des hommes, ils ne parlent de la protection divine que quand elle s'eſt décla-

rée en leur faveur, & le rafine-
ment de leur orgueil, sans rien
risquer sur l'incertitude du succés,
trouve le secret de glorifier Dieu
de leur propre gloire. Nostre
Monarque plus humble dans ses
projets, plus sincere dans sa pieté,
& plus éclairé dans sa Foy, sçait
bien que Dieu est le principe &
la fin de toutes choses, que c'est
luy qui donne le vouloir & le
faire, le dessein, & l'execution,
& ne prie pas avec moins d'ar-
deur & de soumission en com-
mençant, qu'il a de reconnois-
ce & de zele aprés le succés.
Toujours esperant du Ciel un

traitement favorable, toujours soumis à la Providence dans ce qui seroit de plus fâcheux, prest à tout faire, & à tout souffrir pour la querelle de Dieu, il se remet à luy de toutes choses, & trouve par-là le divin secret de triompher infailliblement. Avant que sa pieté eust rendu les Prieres pour les Rois si frequentes dans nos Eglises, ces Mandemens, ces Prieres de quarante-heures, ces expositions du tres-saint Sacrement sur nos Autels, sembloient porter la crainte & les alarmes dans le cœur des Peuples. Les Fidelles ne

prioient qu'en tremblant, & parce qu'on ne pratiquoit ces choſes, que dans les dernieres extremitez, & que les extremitez ſont toujours à craindre, on croyoit que c'eſtoit en quelque façon deſoler le peuple que de l'avertir de prier, & la politique s'oppoſant à la pieté, on privoit l'eſtat de ce ſecours & le Ciel de cette gloire. Mais graces à la devotion de noſtre Roy, il nous eſt permis, il nous eſt enjoint de luy marquer ſouvent un zele unanime par des Prieres publiques. Son grand cœur ne nous en donne que de trop frequentes

occasions, & comme il s'est fait une noble habitude d'affronter les perils de la guerre, nous nous accoutumons sans trembler a le voir partir, & nostre tendresse rassurée par sa valeur, s'occupe moins du danger où il s'expose, que de la gloire qui l'attend. Jamais nous n'avons eu de motifs plus pressans d'élever nos bras & nos Oraisons vers le Ciel, que dans cette occasion. Ce Roy si tendre pour ses Sujets, si chery de ses Peuples, court au danger pour nous en éloigner, sacrifie son repos à nostre commodité, prodigue sa vie pour conserver la nostre.

Peut-eſtre meſme, le diray-je ſans trembler? Peut-eſtre eſt-il aux mains, peut-eſtre ſoutient-il l'effort de cent mille bras armez contre luy; & cent mille voix n'attaqueroient pas de concert le Ciel pour ſa deffenſe! Mais ſi la tendreſſe qu'il a pour nous, ſi le zele que nous avons pour luy, ſi noſtre propre intereſt nous engage aux Prieres, la gloire de la Religion les demande encore à tous les Fidelles. Un pieux Souverain détrôné pour la Foy, fugitif pour la Religion, qui ne trouve de ſecours que dans les bontez de LOUIS

LE GRAND, eſt à la teſte d'une Flotte redoutable pour conquerir ſes Etats uſurpez, pour faire à main armée dédire le malheur qui le pourſuit, & pour tâcher de réveiller l'affection de ſes Peuples. Prions Dieu qu'il leur touche le cœur ; confondons ces ingrats par l'exemple de nôtre zele, ces inconſtans par noſtre perſeverance dans la priere ; & faiſons que jaloux de noſtre bonheur, ils imitent noſtre obeïſſance. Enfin nous ſommes obligez de prier pour noſtre Roy, parce que nous ne pouvons luy donner que ce ſecours, ny luy témoigner

d'autre reconnoissance. Nostre vie, nos biens sont à luy, & par droit de proprieté, & par droit de conservation; nos prieres nous appartiennent, & c'est ce que nous pouvons offrir pour luy, & tout ce qu'il nous demande. Dieu n'a besoin de rien, dit un Philosophe Juif; les Rois n'ont besoin que de Dieu, & nos prieres le luy rendront favorable. Unissons-nous tous, Messieurs, dans un si loüable dessein. Que ces Voutes bâties par la pieté de nos Rois retentissent des vœux que nous faisons pour le plus Auguste de tous, & venez offrir

avec moy au Pere Eternel le Sacrifice non-sanglant de J. C. pour de si justes dessein.

Le Pere Avrillon, Minime fort estimé pour les belles Prédications, leut le mesme Mandement le jour de l'Ascension, dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, & poursuivit en ces termes.

Ce Mandement, Messieurs, n'est qu'une explication de celuy que S. Paul envoye à son Disciple Timothée, pour l'engager à faire des prieres, des supplications, des Oraisons & des actions de graces pour les Rois. Obsecro

igitur primùm omnium fieri obſecrationes, orationes, ſupplicationes, & gratiarum actiones pro Regibus. *Nous allons commencer par les prieres; quelque glorieux ſuccez nous engagera bientoſt à faire des actions de graces. En effet, ſi les perils où la valeur de* LOUIS LE GRAND *le va expoſer, plus pour la gloire de la Religion, que pour celle de ſes Etats, nous font trembler, la certitude que nous avons que les ſeuls intereſts de Dieu font agir ce Monarque, diſſipe une partie de nos frayeurs. Loüis le Grand ne ſçauroit com-*

battre pour une cauſe toute ce-leſte ; que le Dieu des Armées ne preſide à ſes combats. Loüis le Grand ne ſçauroit vaincre que J. C. ne triomphe. Il ſe ſervira de ce Heros Chreſtien pour ſoûtenir la gloire du Chriſtianiſme opprimé. Ce premier-né de l'Egliſe ſera protegé du bras tout-puiſſant de J. C. pour deffendre les droits ſacrez de ſon Epouſe ; ce nouveau Joſué aura dans ſes intereſts le Soleil de Juſtice pour vaincre pluſieurs Rois, parce qu'il n'en porte la deviſe que pour le faire adorer de tous les Peuples. Ce Gedeon Chreſtien,

protegé du Ciel, surmontera tous les Madianites conjurez ensemble pour le perdre, puis qu'il ne combat que par l'ordre de Dieu. Ce David de la Loy nouvelle, peut prendre des armes dans le Sanctuaire mesme, puis qu'il n'expose une vie si precieuse que pour l'honneur du Sanctuaire. En un mot, la guerre qu'entreprend ce Monarque, est une guerre de Religion; sa cause est la cause des Autels, sa querelle est la querelle de Dieu, & ses armes sont les armes du Saint des Saints. Disons plus sans craindre de rien outrer; la conserva-

tion de ſa Perſonne ſacrée eſt celle de tout le Chriſtianiſme. Faſſe le Ciel, que dans un jour où le Sauveur du monde s'eſt reſtitué à luy-meſme par ſon Aſcenſion les trois Royaumes du Ciel, de la terre, & de l'Egliſe qui luy eſtoient diſputez par la tirannie du Demon, il ſe ſerve de la plus parfaite & de la plus vive de ſes images en terre, pour remettre trois couronnes ſur la teſte d'un autre Prince Chreſtien, qui ne les a ſacrifiées à la tirannie d'un Uſurpateur, que pour ſe conſerver celle qu'il eſpere dans le Ciel pour récompenſe de ſa fi-

delité. Signalons icy nostre zele; offrons des Sacrifices, redoublons nos vœux, & demandons à Dieu pour le Roy, des armes celestes, des combattans invincibles, & des succez aussi glorieux que ses projets soni Chrestiens, & dignes du Dieu des armées pour lequel il va combattre.

Le Roy estant party de Versailles, le dixiéme de ce mois, comme je vous l'ay remarqué, alla coucher à Chantilly, où il sejourna le 11. Il prit le divertissement de la Chasse qui est si delicieux dans cette belle Maison où tous

abonde, ce qui ne l'empeſcha pas de tenir divers conſeils, & de dépécher pluſieurs Couriers. Sa Majeſté alla coucher le 12. à Compiegne, le 13. à Noyon, le 14. à Saint Quentin, où Elle donna des marques de ſa pieté, & ayant enſuite couché au Quenoy, & à Valanciennes; Elle alla le 17. ſur les quatre heures apres midy au Camp de Gevry qu'Elle trouva ſous les armes, & dont Elle fit la Reveuë. Je me reſerve à vous parler de cette Armée en vous entretenant de la Reveuë Generale

qui se fit le 20. Le 18. les Dames allerent à Mons, & le Roy qui n'avoit point encore esté dans la Place depuis qu'elle est sous son obeïssance, partit le Samedy de l'Armée sur les quatre heures du soir en carrosse pour s'y rendre. Sa Majesté en visita les Fortifications dont Elle fut tres-contente, & donna des loüanges à ceux qui en avoient pris soin, Elle vit aussi cent cinquante Pieces de Canon, & soixante Mortiers qu'Elle avoit resolu d'employer au premier Siege qu'Elle feroit, & qui n'estoit pas encore de-

claré. Sa Majesté alla aussi voir l'Hostel de Ville, & considera avant que d'y entrer un fort bel Arc de Triomphe, que Messieurs de Ville avoient fait construire. Il y avoit plusieurs Devises à la gloire de ce Prince par rapport à celle de *Nec pluribus impar*, & il y en avoit de tres-ingenieusement imaginées, qui faisoient entendre au Roy que la Ville de Mons souhaittoit qu'il en demeurast toujours le Maistre. Les Eschevins s'estant mis à genoux pour salüer Sa Majesté, Elle les fit relever en leur ten-

dant la main, & les écouta sans se couvrir. Leurs cœurs ont esté si penetrez de sa grandeur, & de sa bonté, qu'ils sont presentement aussi François que ses plus anciens Sujets. Le Roy alla ensuite chez Madame l'Intendante, où estoient les Dames, & aprés cela, chez les Dames Chanoinesses. Leur Eglise est belle, & spacieuse, & l'architecture en est admirable. Elle est toute remplie de marbre travaillé avec beaucoup d'art. Ces Chanoinesses sont majestueusement vétuës. Elles ont un

grand Manteau noir doublé d'hermine, & une espece de petit Surplis qui couvre leurs habits avec une grande Coëffe de Gaze blanche qui leur tient lieu de Voile, & qui leur pend jusqu'à la ceinture. Elles sont parfaitement bien coeffées, & celles qui n'ont pas encore renoncé au mariage, mettent des Fontanges noires, avec un nœud noir au devant de leurs corps, en maniere d'Engageantes. Il faut, pour estre receuës Chanoinesses qu'elles fassent preuve de huit quartiers de

Nobleſſe de chaque coſté. Leurs Canonicats ne leur rapportent que mille livres dans les meilleures années. Leur nombre eſt fixé à celuy de quarante ; elles n'ont point d'Abeſſe. Elles firent preſent de leur Croſſe au Roy, qui leur fit l'honneur de l'accepter, & elles en marquerent beaucoup de joye. Elles s'eſtoient rangées en haye pour le recevoir, & S. M. les ſalua toutes. M^rs de Ville avoient fait préparer un tres-beau feu d'artifice ; mais comme il en pouvoit arriver des accidens, à

cauſe du grand nombre de magazins qui ſont dans la Place, S. M. ne jugea pas à propos de le laiſſer tirer. Ce Prince qui avoit donné ordre ce jour-là pour une reveuë generale de ſon armée, & de celle de Mr de Luxembourg, pour le jour ſuivant, y convia les Dames, & s'en retourna le ſoir fort tard. Elles s'y trouverent le lendemain, la plus-part vétuës en Amazones. Madame la Ducheſſe de Chartres & Madame la Princeſſe de Conty la Doüairiere eſtoient à cheval avec pluſieurs

ſieurs autres, & le reſte des Dames eſtoient en caroſſe. Les Cavaliers marcherent toujours à coſté du Roy. La reveuë dura dix grandes heures à marcher toujours au grand pas du cheval; il ne s'eſt jamais vû de ſi belles Troupes. Le terrain eſtoit diſpoſé de ſorte, que le Roy paſſa d'abord la ſeconde ligne de ſon Armée en reveuë. Les caroſſes marchoient le long des lignes. Aprés avoir vû la ſeconde, S. M. vint à la premiere, où Monſeigneur le Dauphin s'eſtoit venu mettre

pour saluer le Roy & les Da-
mes, ce qu'il fit de la meil-
leure grace du monde, l'épée
à la main. Mr le Comte d'Au-
vergne qui estoit trois pas
derriere luy fit le mesme salut.
Rien ne peut estre plus leste
que la Maison du Roy. Mon-
sieur le Comte de Thoulouse
se mit à la teste de son Regi-
ment, & salua S. M. Monsieur
salua le Roy au bout de la li-
gne. Mr le Duc de Villeroy
fit ensuite le mesme salut. La
fin de la premiere ligne de
l'armée du Roy, conduisit
au commencement de la pre-

miere ligne de celle de Mr de Luxembourg. Ce Duc estoit à la teste, & salua S. M. qui luy fit beaucoup d'accueïl. L'armée qu'il commande est la plus nombreuse qui ait jamais paru en Flandre, il falloit une heure & demie au pas du cheval, pour aller d'un bout d'une ligne à l'autre. Le Roy dit, qu'il n'avoit jamais vû de plus belle Cavalerie. L'Infanterie avoit quelque chose de si martial, que des Dames moins accoutumées à voir des Troupes en auroient esté effrayées. Vers le milieu

de la ſeconde ligne, Mr le Duc de Monmorency ſe mit à la teſte d'un Regiment, & ſalua le Roy, & les Dames. Il fit preſenter une tres-belle colation dans des corbeilles, que l'on porta aux portieres des caroſſes. La revuë finit à plus de ſix heures du ſoir. Les Dames retournerent à Mons, & le Roy revint au Camp. Je vous envoye l'état des Troupes de l'Armée du Roy en ordre de baraille, & ne doute point que vous ne le voyiez avec plaiſir aprés ce que vous venez de lire.

PREMIERE ARMEE
de Flandre.

PREMIERE LIGNE.

LIEUTENANT GENERAL.

Mr le Comte d'Auvergne.

MARECHAUX DE CAMP.

Mr de Montrevel.
Mr de Busca.

Brigade de Lignerie.

	Escadrons.
Grenadiers du Roy,	1
Noailles,	2
Duras,	2
Luxembourg,	2
Lorge,	2
Gendarmes du Roy,	2
Chevaux-legers du Roy,	2
	13

Brigade de Rosembourg.

Royal Piedmont,	4
Rotembourg,	3
Com. de Buſſi,	4
Villequier,	2
	13

LIEUTENANT GENERAL.

Mr le Prince de Soubiſe.

MARECHAL DE CAMP.

Mr de Congis.

Brigade de Segueran.

	Bataillons.
Gardes Françoiſes,	6
Gardes Suiſſes,	4
	10

Brigade de ....

Touloufe,	2
Les Vaiſſeaux,	3
Le Roy,	4
	9

LIEUTENANT GENERAL.

Mr le Duc de Villeroy.

Brigade d'Imecourt.

Carabiniers,	3

Brigade de Girardin.

Roquepine,	4
Girardin,	4
Cravates,	4
	12

SECONDE LIGNE.

LIEUTENANT GENERAL.

Mr de Tilladet.

DRAGONS.

Brigade d'Alegre.

	Escadrons.
Royal,	4
Dauphin,	4
D'Asfeld, Etranger.	4
	12

Brigade de Bollen.

	Bataillons.
Royal Allemand,	3
Imecourt,	4
Langalerie,	4
Eclainvilliers,	2
	13

Brigade de Saint Laurent.

	Bataillons.
Dauphin,	3
La Reine,	3
Humieres,	2
Nice,	1
	9
Stoppa,	4
Pollier,	4
	8

Brigade de Nassau.

	Escadrons.
Puignion,	4

Dnc de Noailles,	4
Naſſau,	4
	12

LIEUTENANT GENERAL.

Monſieur le Duc.

Maréchal de Camp.

Mr le C. de MONTCHEVREÜIL.

DRAGONS.

Fallon,	4
Caylus,	4
	8

Quartier du Roy.

I. Comp. des Mouſquetaires,	2
II Comp. des Mouſquetaires,	2
	4

ARTILLERIE.

Fuſeliers,	3
Bombardiers,	1
	4

Voicy l'érat des Troupes de l'Armée de M^r de Luxembourg ; avec l'ordre de bataille de la meſme Armée. Il peut y avoir quelques Brigades, & quelques noms d'Officiers Generaux tranſpoſez dans l'un & dans l'autre. Il ſe peut auſſi que leurs poſtes ayent eſté changez aprés que le premier érat a eſté fait, ce qui arrive ſouvent, mais tout cela va à peu de choſe, & perſonne n'eſt oublié.

SECONDE ARME'E de Flandre.

PREMIERE LIGNE.

LIEUTENANT GENERAL,
Mr le Duc de Choiseul.

Maréchal de Camp,
Mr le Grand-Prieur.

Brigade de Marsin.

Gendarmerie,	8

Brigade de Phelypeaux.

Du Roy,	4
Dauphin Etranger,	4
Bourgogne,	4
	12

Brigade d'Alou.

Danphin,	4
Berry,	2
Orleans,	2

Bourbon,	2
Villeroy,	2
	12

Brigade de Lomaria.

Vivans.	2
Lomaria,	4
Anjou,	2
Royal Etranger,	4
	12

LIEUTENANT GENERAL.

Mr le Comte de Montal.

Maréchal de Camp,

Mr le Marquis de Crequi.

Brigade d'Albergoti.

	Bataillons.
Champagne,	3
Guiche,	2
Royal Italien,	1
Provence,	2

Brigade de Solre.

Royal,	3
Du Mayne,	2
La Saare,	1
Royal Comtois,	2
Solre,	1
	9

Brigade de du Perré.

Lionnois,	2
Bourbon,	1
Maulevrier,	2
Greder Allemand,	2
Chartres,	1
	8

Brigade de la Rocheguyon.

Languedoc,	2
Vermandois,	1
Orleans,	2
Navarre.	3
	8

LIEUTENANT GENERAL,
Mr de Rosen.

Maréchal de Camp,
Mr le marquis de Cognies.

Brigade de Montfort.

	Escadrons.
Royal Roussillon,	4
Le marquis de Bissi,	4
Le marquis de Noailles,	4
	12

Brigade de du Rozel.

Condé,	2
Du Rozel,	4
Bassens,	4
Furstemberg,	1
	12

Brigade de Préconiat.

Carabiniers,	10

Brigade de Quoadt.

Rohan,	2
Aubuſſon,	2
Praſlin,	2
Quoadt,	3
Meſtre de Camp general,	4
	13

SECONDE LIGNE.

LIEUTENANT GENERAL,

Mr le Duc de Vendoſme.

Maréchal de Camp.

Brigade de S. Simon.

	Eſcadrons.
Saint Simon,	4
Sagny,	4
Finne,	4
	12

Brigade de Montmorency.

Precontat,	4
Vaillac,	4
La Valliere,	4
	12

Brigade de Courtebonne.

Levy,	4
Du Chatelet,	4
Courtebonne,	4
	12

Brigade de Lavaisse.

	Bataillons.
Bourbonnois,	2
Limosin,	2
Haynaut,	1
Perigord,	1
Foix,	1
Monferrat,	1
	8

LIEUTENANT GENERAL,

Monsieur le Prince de Conty.

Maréchal de Camp.

Mr de Polastron.

Brigade de Stoppa le jeune.

Stoppa le jeune,	4
Sallis.	3
Scheilsberg,	2
	9

Brigade de Greder.

Greder Suisse,	4
Monin,	2
Courtent,	2
	8

Brigade de Zurlauben.

Berry,	I
Lamer,	I
Beauce	I
Soissonnois,	I

Zurlauben,	2
Poitou,	2
	8

LIEUTENANT GENERAL,

MONSIEURr le Duc du maine.

Maréchal de Camp.

Mr de Vatteville.

Brigade de Lagnion.

Romainville,	4
Bellegarde,	4
Gliſſi,	4
	12

Brigade de Maſſot.

Maſſot,	5
Coiſlin,	4
Clermont,	4
	12

Brigade de Magnac.

Gournay,	2
Courlaudon,	4
Magnac,	4
Du Mayne,	2
	12

DRAGONS,

Brigade de Mailly

La Reine,	4
Barbesiere,	4
Chevalier de Gramont,	4
	12

Commandant du Corps de Reserve.

Monsieur le Duc de Chartres.

Mr de Besons.

RESERVE.

Escadrons.

D. de Senetterre,	4
Chartres,	2

Besons,	4
Montrevel,	4
Sibours,	4
Framboisac,	4
	16
	22

DRAGONS.

Brigade de Sailly.

	Escadrons.
Vartigny,	4
Sailly,	4
Asfeld,	4
	12

Le Roy ayant convié les Dames à dîner le lendemain, les traita dans une Tente, & leur donna une Musique guerriere, composée

de ſix-vingt Tambours aux Gardes, & de quarante Tambours des Gardes Suiſſes, avec des Trompettes & Timbales des Gardes du Corps, des Gendarmes & Chevaux-legers, au nombre de trente-cinq, & tous les Hautbois des Mouſquetaires & du Regiment du Roy. Tout battit enſemble la marche Françoiſe, & enſuite la marche Suiſſe. Les Trompettes avec les Timbales donnerent ſeparément le plaiſir de la marche à cheval. Mr Philidor, à qui le Roy avoit laiſſé la conduite de ce Concert, avoit fait une finale pour les faire finir enſemble. Les Hautbois joüerent les Airs de la Grotte de Verſailles, & Mr Philidor joüa avec eux. Les Trompettes & les Timbales enſemble donnerent en-

suite le divertissement des vieux Airs de guerre, ce qu'elles firent avec deux Chœurs, qui furent entremêlez de Menuets que joüerent les Hautbois. Toutes les Trompettes, tous les Tambours, & toutes les Timbales, battirent la charge dans le mesme temps, & le Roy la fit recommencer trois fois. Aprés cela on entendit les trois derniers Airs de l'Opera de Psiché. On battit ensuite la Generale, l'Assemblée, la Retraite Françoise, & les Dianes. Tous ces Airs estant beaux, bien concertez, & joüez par tout ce qu'il y a de plus excellens hommes chacun dans leur profession, firent plus de plaisir que la plusspart n'en donneront à la Garnison de Namur. Le Jeudy 22. on décam-

pa, & on alla à Erlemont, le Vendredy à l'Abbaye de Saint-Amant, & le Samedy á Mazy. Ce jour-là, Sa Majesté pendant son dîner declara le Siege de Namur, que Mr de Bouflers avoit investy le mesme jour avec son corps d'Armée. monsieur le Prince partit le Dimanche 25. jour de la Pentecoste, à la pointe du jour avec dix mille Chevaux pour se rendre aussi devant la Place; & le Roy partit à deux heures aprés minuit pour s'y rendre de bonne heure, n'en estant qu'à deux lieuës. Son Armée jointe à celle de Mr de Bouflers, monte à soixante & neuf mille hommes. Le Roy a investy la Place depuis la basse Sambre jusques à la basse Meuse; Mr de Bouflers entre la haute & la basse

Meuſe, & M. de Humieres entre Sambre & Meuſe. Mille Chevaux eſtant ſortis de la Place, dans la penſée qu'on alloit inveſtir Charle-Roy, n'ont pû y rentrer. L'Armée de Mr de Luxembourg a marché en meſme temps que celle du Roy, & eſt campée á Gemblours. Ainſi il barre l'Armée du Prince d'Orange, & couvre le Siege. Son poſte eſt défendu par cinq ou ſix Défilez, où ſix mille hommes en pourroient arreſter quarante mille. Quelques fatigues que le Roy ſe ſoit données, il eſt, graces à Dieu, dans une ſanté parfaite.

Voicy les noms de ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois paſſé ſur le Tableau qu'on expoſe tous les ans à Nôtre-Dame le premier jour de

de May. Messieurs De Perreuse, Page de la Chambre du Roy, âgé de douze ans ; Bonnard, de l'Hostel du Quesnoy, Place Royale, & la charmante Brune, de l'Hostel de Vaubecourt ; le Chevalier Besnier ; le Chevalier Loibel de la Place Maubert ; Gautier, Prêtre, Chapelain de l'Eglise de S. Pierre de Caën ; Madrenes, Avocat au Parlement de Toulouse ; Baptiste de la ruë S. Jacques ; le Clerc de la ruë S. Victor ; Antoine Benard, rue neuve Nostre-Dame ; De Lauverie ; G. Hutuge d'Orleans ; Carteron, Avocat en Parlement, & le Sénéchal de Veluize ; Charles Norbert de Beauvais ; Theodore Atinet, Prieur de S. Ambroise de Lion ; l'Abbé Bessort Chanoine de S. Just du mesme lieu ; Bellair Ca-

pitaine ; Bourot Preſtre de S. Paterne à Vannes ; De Gaye ; Coquebert ; Fraizer, rue de Tournon ; L'Officier Marchand des trois agneaux ; le petit Menage uni, du Quay de la Megiſſerie ; le Galant ſans eſperance, du Quay des Auguſtins ; le Jeune Heros des trois agneaux, de la rue S. Denis ; le gros Contrôleur ; le Cavalier de l'Iſle prés le Chaſteau Carré ; l'Illuſtre Solitaire, de la rue des Billettes ; l'Unique du Cloiſtre S. Mederic ; l'Enjoüé ; le Clerc & ſa Belle, de la rue aux Fers ; l'Abbé Cinq Pré, de la rue des Tournelles, le Peſcheur de la Raquette ; le Blond doré de la rue Verderet ; le fameux Commis de la porte S. Jacques ; Pillot de Nantes ; l'Amant nocturne ; l'Amoureux impitoyable, de la rue

Montorgueïl ; Jean Reverend & ſon amy Griſon, rue S. Honoré ; le Camus de la rue de Richelieu & ſa compagnie ; Cantzler Sereinier, de la rue de la Ceriſaye ; l'Illuſtre Merimberg, de la rue de Buſſy, & ſon aimable Maiſtreſſe ; le Solitaire Caraunin ; la Fontaine, proche le Mont-Parnaſſe, rue S. Jean de Beauvais ; Paul-Alexandre Serin ; l'Abbé Ricard ; le Duc, dit le grand Mogol de Verſailles ; l'Aimable Jannot, de la rue Trouſſevache, & ſon Amy du Soleil d'or ; le Sr. de la Rame, Cadet au Regiment de Champagne, de la meſme rue ; le Beau Sauteur de la rue S. Paul ; le Controlleur, de la rue des Lombards ; Meſdemoiſelles Belin ; Montier ; Gerare du Quay des Auguſtins ; de la Bigotiere, de la rue de

l'Echauge ; la belle Manon, & l'Amant inconnu du Cimetiere Sainte Anne de Rennes ; la Toute-aimable Louiſette, de la rue S. Denis ; la Charmonte Manon, de la rue de la Pelleterie ; l'Incomparable Babet d'auprés ſainte Opportune, ſa compagne, & ſon incomparable amie, de la rue du Petit Lion ; l'Incomparable Angelique de Caën ; le Seigneur du Cachemire, & l'Apollon des notables du meſme lieu ; Marguerite Cottereau, de la rue Guillebert, de Caën ; l'Incomparable de Monceron ; l'Innocente en amour ; la belle Verneſſon & ſa plus fidelle amie, de la rue des Bernardins ; la charmante Foreſt ; la Toute Spirituelle Sœur de M. le Curé d'Oizy, proche Soiſſons ; l'Image de Venus, de la Raquette ; le Berger Tircis à

l'Anagramme, *Siecle d'Amour*; Diane de la Foreſt d'Alcleon; la ſçavante Eleonore; la Maiſtreſſe de la charmante Titi.

Je vous envoye une Enigme nouvelle que vous, propoſerez à vos Amies. Peut-eſtre auront-elles beſoin de reſver un peu, pour en trouver le vray mot.

ENIGME.

AUX Animaux vivans je ne fais point la guerre,
De ma rigueur ils ſe plaindroient à tort;
Mais il en eſt beaucoup, dans l'air, & ſur la terre,
Qui reçoivent de moy cent coups aprés leur mort.

Ma queuë eſt aſſez longue, & ma teſte eſt fenduë.

J'ay grand commerce avecque le Pourceau.

Il ſuit par tout ma trace, & quand je m'évertuë,

J'en entraiſne toujours quelque petit morceau.

Avant que de ſervir, je ſuis fort maigre, & ſeche,

Mais mon travail bientoſt m'engraiſſe un peu.

Lecteur, je vais d'un mot te découvrir la meche,

Mon ouvrage n'eſt fait que pour le mettre au feu.

L'air nouveau qui ſuit, eſt d'un bon Auteur. Vous en jugerez auſſi-bien que des paroles.

Mes soupirs mes soins assi dus, vous parlent tous les jours de mon cruel mar- ty-

re. re. puis qu'ils ne sont pas en ten dus, je mourray belle Iris sans o- ser

vous le di- re Je mourray belle Iris sans o- ser vous le di- re. re.

AIR NOUVEAU.

MEs soupirs, mes soins assidus
Vous parlent tous les jours de
mon cruel martyre.
Puis qu'ils ne sont pas entendus,
Je mourray, belle Iris, sans oser vous
le dire.

Rien n'est si incertain que les Lettres de Vienne, mesme les plus sinceres. Je vous ay marqué dans cette Lettre ce que portoient celles du 8. Celles du 11. ne disent plus que le Blocus du Grand Varadin ait esté changé en Siege. Ainsi la Tranchée n'ayant point esté ouverte, on ne peut avoir resolu de donner un assaut general. Ce qui paroist certain, selon toutes les Lettres des Ordinaires passez, & du

dernier, eſt que la Garniſon continuë à faire beaucoup de feu avec ſon canon, & des ſorties qui ne marquent rien moins que l'extrême foibleſſe où les Auſtrichiens veulent qu'elle ſoit depuis longtemps. Les dernieres Lettres marquent qu'il y a des proviſions au moins pour trois mois dans la Place, & que les Troupes deſtinées pour la ſecourir feront bientoſt en eſtat d'agir. La nouvelle de la dépoſition du Grand Viſir ſe confirme. Les Imperiaux ſe flatent que ſa place ſera remplie par un Miniſtre plus pacifique, mais ils ignorent, ou du moins ils affectent de ne pas ſçavoir, que le Grand Viſir n'a eſté dépoſé, que parce que ſon grand âge le faiſoit incliner à la paix. Il eſt vray qu'il agiſſoit pour la continuation de la guerre, & donnoit les or-

dres pour les préparatifs, mais il y estoit forcé, le Divan ayant resolu tout d'une voix de n'écouter aucune proposition de paix. Ainsi il y alloit de la teste de ne pas faire travailler aux préparatifs de la Campagne. Il paroist par toutes ces choses que le nouveau Grand Visir, en cas qu'il y en ait un, n'oseroit faire paroistre aucune inclination pour la paix, & qu'on ne l'auroit pas élevé à cette dignité, si l'on croyoit que son inclination l'y portast.

J'apprens en ce moment des nouvelles qui ne sont que d'arriver par un Courier extraordinaire. On a découvert que le Grand Visir qui vient d'estre déposé, & qui doit apprehender beaucoup pour la teste, en cas qu'il soit encore en vie, estoit d'intelligence avec l'Empereur pour

laiſſer perdre le Grand Varadin ſans le ſecourir, & que s'il n'euſt point fait traîner les choſes en longueur, il y auroit déja longtemps que cette Place auroit eſté ſecouruë. Les mêmes Lettres portent que c'eſt le Comte Tekeli qui a découvert cette intelligence, & que le Grand Viſir dépoſé n'avoir pas fait travailler à de ſi grands préparatifs de guerre, qu'il faiſoit croire au Grand Seigneur, mais comme il y a déja du temps que cette intelligence eſt découverte, les Turcs demeurerent d'abord perſuadez, qu'ils en auroient aſſez pour reparer les maux que ſa perfidie eſtoit ſur le point de leur couſter, & ſur tout le Grand Seigneur ayant nommé pour Premier Vizir, le Bacha d'Egipte, qui eſt l'homme le plus accomply de tout

l'Empire Ottoman.

Les Galeres du Roy ayant esté l'année derniere devant Oneille, cette Place convint de payer les Contributions pour éviter d'estre bombardée, & pendant que l'on travailloit à regler quelques Articles, le vent ayant éloigné nos Galeres, la Ville ne voulut plus tenir ce qu'elle avoit accordé. L'Armée Navale que le Roy a sur la Mediteranée ayant esté plus heureuse cette année, elle a débarqué des Troupes, qui ont forcé cinq cens hommes de Troupes reglées, & quatre mille hommes de Milices à se retirer. On est ensuite entré dans la Place, qui a esté rraittée selon les Loix de la Guerre, en sorte qu'on la tient tout-à-fait détruite. On assure qu'on a gagné les Habitans qui ont lieu de

ſe plaindre de l'opiniaſtreté de leur Prince, qui s'obſtine à rendre ſes Sujets mal-heureux, plutoſt que de vouloir accepter une glorieuſe Paix. Il perd beaucoup par l'état où ſe trouve Oneille, & tout le Pays, qui eſtant fecond en Oliviers, en Vins & en Fruits, augmentoit ſon revenu. Oneille eſt un Marquiſat ſitué ſur la coſte de Gennes.

La Princeſſe d'Orange a envoyé ordre à Edimbourg de faire embarquer pour Yarmouth les Regimens d'Argile, de Beaumont, & de Seudled, mais le conſeil ne l'a pas jugé à propos ſans de nouveaux ordres, parce qu'il les croit neceſſaires pour la conſervation du Royaume, où l'on eſt ſi allarmé qu'on a fait publier une Proclamation, le 28. du mois paſſé, pour

faire mettre ſous les Armes tous les Habitans depuis ſeize juſques à ſoixante ans. On pretend avoir découvert une conſpiration pour ſurprendre le Chaſteau d'Edimbourg. Depuis l'arrivée du Comte de Portland, autrement Comte de Benting, envoyé à Londres par le Prince d'Orange, non ſeulement on a redoublé la Garde à Vithall, mais on a fait mettre aux avenuës des Sentinelles plus avancées qu'à l'ordinaire. On a expedié des ordres pour arrêter pluſieurs perſonnes de marques, entr'autres les Comtes Huntingdon Malborough, Cardalle, & Lasthfield. Les deux premiers ſont arrêtez, & les deux autres en fuite On a auſſi arreſté le nommé Reidly qui a eu de l'employ dans les Troupes du Roy d'Angleterre. Le ſieur Ferguſon a

esté mis en prison à Neugate pour crime de haute trahison, au grand étonnement de toute l'Angleterre Milord Fanshau, & Milord Brudnel ont aussi esté arrestez. Tous les Messagers sont en campagne, pour en arrester plusieurs autres. On a encore arresté trente-six Etrangers dans la Province de Nortangton & ils ont esté amenez à Londres. Ils estoient parfaitement bien montez. On a saisi dans la mesme Ville, environ cinq cens chevaux en diverses écuries, que personne n'a reclamez, & on assure qu'il y en a un nombre considerable en divers endroits du Royaume que l'on n'a point encore découverts. On dit ue le Maire & les Aldermans ont solu de faire lever cinq Regimens ix dépeus de la Ville; ils servi-

ront comme Troupes auxiliaires aux Milices. On fait marcher des Troupes & du canon vers Porſtmouth, & il y a une infinité de gens dans le Royaume qui aiment mieux payer l'amende, que depreſter les Sermens. Pluſieurs Regimens qui ſont en Irlande, ſont en marche pour venir en Angleterre. Le 16. de ce mois on fit une Proclamation par ordre de la Princeſſe d'Orange, pour aſſembler le Parlement le 24.

On a eu par les Lettres d'Eſpagne des nouvelles de trois choſes arrivées à M. le Comte d'Eſtrées. Je ne vous feray pas un long détail de la premiere, qui eſt la ſeule qui ſoit bien connuë. C'eſt le naufrage de deux Vaiſſeaux qui ont donné le 18. ſur les Roches de Ceuta en Afrique, Place appartenante aux

Eſpagnols. Le premier, nommé *l'Aſſuré*, eſtoit commandé par M. le Chevalier de Chaſteaurenaud, & avoit pour Capitaine en ſecond, M. de Septeme, & pour Enſeigne M. de Soudé, qui ſe ſont heureuſement ſauvez à terre. Le ſecond eſt le Vaiſſeau *le Sage*, commandé par M. le Chevalier de la Guiche. On aſſure que la plûpart des équipages & des Officiers ſe ſont ſauvez le long de la côte. Depuis que le Prince d'Orange a mis le feu dans toute l'Europe, le Roy n'a encore perdu que ces deux Vaiſſeaux de guerre, & les Ennemis en ont perdu plus de vingt-cinq. M. le Comte d'Eſtrées alla enſuite à Malaga, & fit arborer en approchant Pavillon Hollandois, ce qui attira pluſieurs Chaloupes, qui apporterent

des rafraîchissemens à la Flote. M. d'Estrées fit tout arrester, & écrivit au Gouverneur. *Qu'il l'avoit connu autrefois, & que comme il estoit un fort galant homme, il ne croyoit pas qu'il desaprouvât la ruse de guerre dont il s'estoit servy; que les prisonniers qu'il avoit faits ne seroient pas moins bien traitez que les François, & qu'il le prioit d'écrire au Gouverneur de Ceuta, de bien traiter ceux qu'il avoit entre ses mains.* Le Gouverneur de Malaga luy fit une réponse fort honneste, & luy envoya mesme de nouveaux rafraichissemens. Ayant ensuite poursuivy sa route autant qu'il pouvoit, c'est-à-dire, fort lentement, il découvrit une Flote de quatorze Vaisseaux Marchands, tant Anglois que Hollandois, escortée par deux Vais-

ſeaux de guerre Anglois. Il coupa trois des Vaiſſeaux Marchands dont il prit les marchandiſes & les fit échoüer enſuite, aprés quoy ayant pouſſé les autres ſur la coſte, il les contraignit auſſi d'échouer & leurs marchandiſes furent perduës. Quant aux deux Vaiſſeaux de guerre, ils ſauverent leurs équipages, & voyant qu'on alloit à eux pour les remorquer, ils les firent ſauter. Le retour de M. d'Eſtrées nous apprendra, s'il y a plus ou moins dans ces nouvelles.

Le Roy en arrivant devant Namur alla reconnoiſtre la Place, & s'expoſa fort pour la bien voir. Il diſpoſa tous les poſtes, choiſit ſon quartier, diſtribua tous ceux des Officiers generaux, & fatigua beaucoup, ayant demeuré à cheval de-

puis la pointe du jour juſques à la nuit. Jamais on n'a vû tant de netteté, & ſi peu d'embarras dans tous les ordres que ce Prince donna. Il mit ſon quartier dans un pré, où il eſt campé luy & toute la Cour. Il ne s'eſt trouvé qu'un ſeul Village de ſon coſté qu'il a donné pour les vivres. Sa Majeſté mit pied à terre pour manger un morceau; pendant ce temps Mr de Vauban la vint joindre, & luy rendre compte de la Place qu'il avoit reconnuë dés la nuit précedente, ainſi que l'endroit qu'il avoit deſtiné pour ouvrir la Tranchée. Comme le Roy reconnoiſſoit la Place le 26 il parut un Trompette des Ennemis qui apportoit une Lettre à Mr de Boufflers, car on ne ſçavoit pas encore dans la Ville que le Roy fuſt arrivé. Sa

Majesté se la fit apporter, & la lut. C'estoit une liste de plusieurs Femmes de qualité qui demandoient un passeport pour se retirer à Bruxelles. Le Roy dit au Trompette, que ce n'estoit pas l'usage que les Femmes fortifient d'une Place assiegée, & le chargea d'honnestetez pour les Dames; il luy fit donner quelques pistoles, & le renvoya. Comme Sa Majesté sortoit le soir, on vint luy dire qu'il paroissoit aux Gardes trente ou quarante Femmes, Elle envoya voir ce que c'estoit, & on luy vint dire que les Dames qui avoient envoyé le matin demander un passeport, ayant sceu que Sa Majesté estoit Elle même au Camp, elles venoient s'abandonner à sa misericorde, & se rendre plûtost prisonnieres de guerre, que de rester

dans le Ville. Il y eut quelques al-
lées & venuës, & le Roy s'eſtant
enfin laiſſé toucher, les fit mettre
dans une maiſon juſques au len-
demain, & leur envoya un Maiſtre
d'Hoſtel pour leur faire préparer à
ſouper, & le lendemain il leur en-
voya des Carroſſes, & les fit con-
duire dans une Abbaye de Filles à
deux lieuës du Camp, où elles de-
meureront juſques à la fin du Siege.
Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt
que les premiers Soldats de nos
Troupes qu'elles ont rencontrez en
ſortant, les ont ſervies & ſecou-
ruës comme auroient fait leurs pro-
pres domeſtiques. Ils ont porté leurs
hardes, leurs enfans & leurs pa-
quets, ſans leur faire aucun tort,
quoy qu'elles euſſent quantité de
Pierreries ſur elles & dans leurs

Ceſſetres, car tout ce grand nombre de Femmes n'eſt compoſé que de douze ou quinze Maiſtreſſes avec leurs Domeſtiques.

Les Ennemis ont fait une ſortie du quartier de Mr de Bouflers, & ils ont eſté repouſſez avec perte de 40. ou 50. hommes.

Le Roy allant reconnoiſtre quelques Ouvrages ſur les huit heures du ſoir, fut ſur le point de tomber dans une embuſcade, mais comme la Sentinelle fit de loin quelques ſignes d'avertiſſement, Mrs de Vauban & de Saint Vians prirent les devants, ils eſſuyerent une décharge preſque à bout portant dont ils ne furent point bleſſez.

La tranchée a eſté ouverte le 28. Les Ennemis ont dreſſé un Cavalier dans le Chaſteau pour donner s'ils

peuvent dans le quartier du Roy. Cinq ou six boullets ont passé la nuit audela de la Tente de Monseigneur le Dauphin.

La Princesse d'Orange au désespoir d'aprendre que le party du Roy son pere groſſit tous les jours, a fait proposer au Maire de Londres de faire exciter une émotion populaire par ses Creatures, afin d'avoir lieu de faire main basse sur tous ceux à qui l'on donne le nom de Jacobites, à quoy le Maire n'a pas consenty.

Je m'en tiens à ce que je vous ay dit le mois passé touchant la Descente du Roy d'Angleterre, en ses Estats, mais comme les vents ont chaugé, je croy que vous sçaurez avant que de recevoir ma Lettre, quel succez aura eu cette entre-

prise. Le Prince d'Orange n'en est pas moins allarmé que du Siege de Namur. Il tâche cependant avec l'Electeur de Baviere de rasseurer le Peuple de Bruxelles, dont la consternation est grande depuis qu'il a appris ce Siege, qui doit achever sa ruine, la Place ne pouvant estre secouruë quand les Alliez auroient quatre-vingt mille hommes; aussi les craint-on si peu qu'on a ouvert la tranchée avant que les lignes fussent achevées. Je suis, &c.

A Paris ce 31. May 1692.

APOSTILLE.

La Tranchée n'a esté ouverte devant Namur que le 29. & non le 28. de ce mois.

Ce n'est point au Maire de Londres que la Princesse d'Orange a propolé

proposé de faire exciter une émotion populaire, comme il est marqué dans ma Lettre, *&c.* c'est à son Conseil.

Les Seigneurs qui sont le plus affectionnez au Prince d'Orange, n'osent sortir de Vithall.

Il est arrivé à Brest un Vaisseau de la Flote de Mr le Comte d'Estrées, pour donner avis que ce Comte le suivoit, & qu'il arriveroit incessamment.

Page 323. ligne derniere, *gagné*, lisez *épargné.*

Page 334. ligne 6. *du quartier*, lisez *sur le quartier.*

TABLE.

PRelude.

Version d'un Pseaume qui a beaucoup de rapport aux Affaires du temps. 8

Marques de zele des fidelles Sujets de Sa Majesté. 12

L'Hymen, l'Amour, & la Raison, Dialogue. 25

Mort de Mr le Duc d'Elbeuf. 40

Discours fait par Mr le Comte de Rebenac. 45

Agrément de plusieurs Charges donné par le Roy. 83

Lettre du Berger de Flore. 85

Histoire. 118

Remarques sur la réponse faite par le Roy d'Espagne, au Bref écrit par

TABLE.

Sa Sainteté, pour l'exhorter â la Paix. 149

Mariages. 178

Relation exacte du combat donné aux Isles. 197

Galanterie. 219

Le Cygne & les Canards, Fable. 223

Etat des forces de mer du Roy. 225

Audience donnée par le Roy aux Députez dus Etats de Bretagne 228

Carte du Pays d'entre Sambre & Meuse. 231

Morts. 233

Nouvelles de Hongrie. 242

Ouvrages sur le Voyage du Roy. 252

Journal du Voyage du Roy, avec l'état de ses Armées. 280

Article des Enigmes. 317

Nouvelles de Vienne. 319

Nouvelles de Constantinople. 321

Bombardement d'Oneille. 323

TABLE.

Nouvelles de Londres 324
Nouvelles de la Flote commandée par Mr le Comte d'Estrées. 327
Nouvelles du Siege de Namur. 330
Dernieres nouvelles d'Angleterre, & du Prince d'Orange, 336
Apostille. -la meſme.

Fin de la Table.

La Medaille doit regarder la page 218.

La Liſte de l'Armée Navale doit regarder la page 225.

L'Air doit regarder la page 319

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.